

Cahier du Moniteur

de la **Mobilité** & de la **Sécurité Routière**

- > Analyses
- > Témoignages
- > Développements



La mobilité
scolaire

SEPTEMBRE 2017

Cahier du Moniteur de la Mobilité & de la Sécurité Routière

MOBILITÉ SCOLAIRE

SEPTEMBRE 2017

DIRECTION :

Corinne François

COORDINATION ET REDACTION :

Barbara Decupere et Virginie Randaxhe

TRADUCTION :

Liesbeth Vankelecom

PHOTOS :

Bruxelles Mobilité, Pro Velo, Festival de l'Enfance et de la Jeunesse, Institut Maria Boodschap de Bruxelles, COREN, GoddPlanet, Bike2School, depositphotos & Piknik Graphic

**BRULOCALIS, ASSOCIATION VILLE
& COMMUNES DE BRUXELLES**

Rue d'Arlon 53/4 - 1040 Bruxelles

Tél 02 238 51 40 - Fax 02 280 60 90

jean-michel.reniers@brulocalis.brussels

www.brulocalis.brussels

BRUXELLES MOBILITÉ

Rue du Progrès 80 - 1035 Bruxelles

Tél 0800 94 001

bruxellesmobilite@mrbc.irisnet.be

www.bruxellesmobilite.be

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre la Région de Bruxelles-Capitale et Brulocalis, Association Ville et Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, asbl

REMERCIEMENTS :

Christine Heine, Noemi Halen, Sofie De Laender, Julie Godart, Thierno Ndiaye, Vincent Pluymackers, Cathy Libois, Amélie Grégoire, Sophie Commerce, Christophe Winkel, Agnès Berkès, Alessio Papagni, Marianne Dandoy, les directions des sections maternelle et primaire du Collège Saint-Hubert d'Auderghem, les services prévention et gardiens de la paix des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, les 6 zones de police de la Région de Bruxelles-Capitale, les élèves, l'équipe pédagogique et la direction de l'école Active (secondaire) d'Uccle, les élèves et la direction de l'Institut Maria Boodschap de Bruxelles, les élèves de l'école Clair-Vivre, Chantal d'Hocker, Natalie Perez, Koen Van Wonterghem, Gaëlle Cassoth, Anne-Valérie de Barba, Erik Caelen, Kim Jacobs.

TABLE DES MATIÈRES

EDITO	4
PARTIE I : QU'EST CE QU'UN PDS ?	6
Qu'est-ce qu'un plan de déplacements scolaires ?	7
Obligation en matière de mobilité scolaire	8
Les étapes pour élaborer un PDS?	10
1. la constitution du groupe de travail	10
2. l'analyse de la situation de l'école – le diagnostic	11
3. les partenaires associatifs (GoodPlanet et Coren)	13
4. le développement et la mise en œuvre du plan d'actions	14
5. l'évaluation	14
6. autonomisation et actualisation	19
Ligne du temps	22
Quel soutien matériel est proposé aux écoles dans le cadre du PDS?	24
Quels outils sont mis à la disposition des écoles?	26
Bilan	32
Le futur des PDS	36
PARTIE II : INITIATIVES COMPLÉMENTAIRES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	40
Le brevet du cycliste	41
Le brevet du piéton	46
Les appels à projets rangs à pied accompagnés et rangs à pied et à vélo accompagnés	48
Les actions sécurité routière et prévention des zones de police bruxelloises	51
L'opération cartable	54
La Charte SAVE en quelques mots	57
Les actions des communes	58
Quelques exemples d'initiatives des écoles sans subside ou appel à projets	60
Témoignages d'autres associations	61
PARTIE III : ET AILLEURS?	66
La Flandre	67
La Wallonie	68

« L'ÉDUCATION EST UN PASSEPORT POUR L'AVENIR, CAR DEMAIN APPARTIENT À CEUX QUI S'Y PRÉPARENT AUJOURD'HUI »

(MALCOLM X)

En Région de Bruxelles-Capitale, selon l'Observatoire de la Mobilité¹, 265.000 élèves se déplacent quotidiennement pour aller à l'école. On estime qu'à l'intérieur de la Région, plus de 40% des déplacements vers les écoles du réseau fondamental s'effectuent en voiture. Or, les distances entre le domicile et l'école sont souvent courtes et les premiers kilomètres les plus polluants. De plus, les embouteillages devant les écoles sont coutumiers. La question principale est donc la suivante : Est-ce cette vision de la mobilité que nous voulons transmettre à nos enfants ? Face aux enjeux environnementaux, d'amélioration de qualité de vie et de l'air en ville, il me semble essentiel de contribuer à éduquer notre jeunesse et de conscientiser les parents à une gestion durable des déplacements en milieu urbain.

À l'image des plans de déplacements d'entreprises, Bruxelles Mobilité a initié sous mon impulsion il y a déjà 10 ans, la démarche des plans de déplacements scolaires avec l'étroite collaboration des associations COREN et GoodPlanet, Brulocalis (Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale), la STIB et l'IBSR.

Les plans de déplacements scolaires fêtent ainsi cette année 10^{ème} anniversaire. Sur une décennie, ce sont 330 écoles francophones et néerlandophones qui se sont lancées dans la démarche, soit pas moins de la moitié des élèves bruxellois. 264 établissements sont à ce jour toujours actifs.

1. www.bruxellesmobilitte.irisnet.be/articles/la-mobilite-de-demain/observatoire-mobilite

A travers ce cahier du Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité Routière, je vous invite ainsi à découvrir le bilan des 10 premières années des plans de déplacements scolaires. Philosophie, histoire, chiffres et présentation du projet, mesures et activités organisées en Région de Bruxelles-Capitale ou encore perspectives futures de la mobilité scolaire vous y seront présentées. Pour effectuer ce travail de synthèse, la parole est ainsi donnée aux différents acteurs de cette mobilité: Bruxelles Mobilité, associations, écoles, communes, zones de police, etc. Ceux sans qui tout cela n'aurait pu voir le jour et dont le dévouement, l'énergie et le travail au quotidien font des plans de déplacements scolaires une réelle réussite. Un grand MERCI à tous !

Pascal SMET,
Ministre de la Mobilité et des Travaux Publics
en Région de Bruxelles-Capitale



PARTIE I :

Qu'est-ce qu'un PDS ?

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE DÉPLACEMENTS SCOLAIRES ?

Un plan de déplacements scolaires (PDS) consiste en l'étude, la mise en œuvre et l'évaluation, au sein d'une école, de mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements.



“ IL S'AGIT D'AUGMENTER LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE MAIS AUSSI DE RENDRE LES ÉLÈVES PLUS AUTONOMES DANS LEURS DÉPLACEMENTS ”

TROIS CHAMPS D' ACTIONS :

1. sensibiliser les élèves et leurs parents à la mobilité et à la sécurité routière;
2. améliorer la sécurité et la qualité de vie sur le chemin de l'école et à ses abords;
3. changer les habitudes de déplacements.

Il s'agit donc non seulement d'augmenter les conditions de sécurité sur le chemin et aux

abords de l'école qui se lance dans la démarche, mais aussi de rendre les élèves plus autonomes dans leurs déplacements.

Aujourd'hui, toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires, tous réseaux confondus, situées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale sont invitées à réaliser leur propre plan de déplacements scolaires, avec le soutien de Bruxelles Mobilité.



OBLIGATION EN MATIÈRE DE MOBILITÉ SCOLAIRE

Depuis le 20 juin 2013, les écoles (maternelles, primaires, secondaires, tous réseaux confondus) situées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale sont tenues d'établir, tous les 3 ans, un pré-diagnostic de mobilité scolaire, à envoyer à Bruxelles Mobilité.

Cette obligation a un objectif double :

- fournir les informations nécessaires à la Région afin de mieux comprendre la mobilité scolaire et de mieux en tenir compte dans sa politique ;
- sensibiliser les établissements scolaires à la responsabilité partagée relative à la mobilité dans la Région et les encourager à passer à l'action.

En pratique, il s'agit pour les directions d'écoles de remplir un formulaire qui recense un certain nombre d'informations relatives au contexte de mobilité de l'établissement :

- les caractéristiques de l'établissement scolaire (nombre d'élèves et de membres du personnel, horaires...);
- un descriptif de l'accessibilité de l'école pour les différents modes de déplacement ;

- une analyse des déplacements des élèves entre leur domicile et l'école, ainsi que des déplacements dans le cadre des activités scolaires ;
- une analyse des améliorations possibles en matière de mobilité durable et de sécurité routière déjà mises en œuvre ou envisagées au sein de l'établissement.

L'actualisation des informations s'opère tous les 3 ans. La dernière mise à jour du pré-diagnostic scolaire a été effectuée le 31 décembre 2016.

L'établissement d'un pré-diagnostic octroie aux écoles la possibilité de bénéficier d'un soutien (matériel ou financier) de la part de l'administration régionale. Après avoir complété le formulaire de pré-diagnostic, les écoles sont invitées en fin de document à manifester leur intérêt à s'inscrire dans la démarche globale des plans de déplacements scolaires.

Lien vers le formulaire de pré-diagnostic :

<http://www.bruxellesmobilité.irisnet.be/partners/ecoles/ecoles-predagnostic>

DEPUIS L'INSTAURATION DE CETTE OBLIGATION, QU'AVEZ-VOUS CONSTATÉ COMME CHANGEMENTS ?

« Avec ce pré-diagnostic obligatoire, nous remarquons que les écoles sont beaucoup plus sensibilisées à la question de la mobilité. Une première réflexion en la matière permet aux écoles d'examiner les points forts et les points faibles de la mobilité aux abords de leur établissement. L'ensemble des données récoltées sont précieuses pour nous. Outre l'incitation à se lancer dans une démarche PDS qui devient dès lors institutionnalisée, les informations fournies par les écoles seront encodées dans une base de données et serviront à terme à la réalisation du Plan Régional de Mobilité. »

Christine HEINE – Bruxelles Mobilité

« Le pré-diagnostic est un outil qui permet de crédibiliser et de valider l'intérêt d'une école à s'inscrire plus loin dans la démarche régionale. Pour les associations, le travail de collecte des données relatives à la mobilité dans un établissement scolaire est facilité puisque l'école les fournit via ce document. Même si nous devons affiner ces informations, cela nous permet d'économiser un peu de temps lorsque nous démarrons les premiers travaux avec l'école. »

Vincent PLUYMACKERS – COREN

« L'ordonnance de pré-diagnostic² de mobilité scolaire pose un cadre légal autour des plans de déplacements scolaires et les officialise. Le pré-diagnostic permet de lister les écoles désireuses de se lancer dans cette démarche proposée par la Région. »

Julie GODART - GoodPlanet

2/ Ordonnance du 14 mai 2009 relative aux plans de déplacements publiée au Moniteur Belge le 27 mai 2009.

LES RAISONS DE SE LANCER DANS LA DÉMARCHE DES PDS (TÉMOIGNAGES ISSUS DES QUESTIONNAIRES DE PRÉ-DIAGNOSTICS) :

« Je suis directrice de deux établissements scolaires. Une des deux écoles a travaillé avec Bruxelles Mobilité en 2015/2016 et nous avons fait des actions très intéressantes autour de la mobilité. Je voudrais également faire cela avec la seconde école. »

Ecole Les Diablotins – école maternelle communale francophone – Anderlecht

« Car l'éducation au trafic est indispensable et que nous devons sensibiliser les enfants et leurs parents. La mobilité demande une approche commune. »

Go! Basisschool Theodoortje – école maternelle communale néerlandophone – Jette

« Car beaucoup d'enfants et leurs parents devraient être sensibilisés aux dangers de la route et à la sécurité routière. »

Institut des Sœurs de Notre-Dame – école primaire francophone – Anderlecht

« Le point essentiel sur lequel l'école souhaite travailler est la mise en avant du vélo comme moyen de déplacement possible en ville. En ce sens nous aimerions offrir à tous les élèves la possibilité d'apprendre à rouler à vélo, d'adopter les réflexes utiles lors d'un déplacement en ville et de recourir aux vélos le plus souvent possible. Différents professeurs de gymnastique se sont déjà manifestés dans ce cadre et souhaitent organiser des excursions à vélo. De même un professeur souhaite prendre en charge l'entretien technique des vélos et espère pouvoir former quelques élèves à la tâche. Un autre volet du projet de l'école couvre les transports en commun. Il s'agirait de découvrir la STIB non seulement comme moyen de transport mais également comme employeur potentiel. »

Institut Saint-Vincent de Paul – Enseignement secondaire francophone – Uccle et Forest

« Même en étant une petite école maternelle, nous voulons sensibiliser les parents au problème de la mobilité, en collaboration avec la section francophone si possible. »

Sint Vincentusschool - école maternelle libre néerlandophone – Uccle

« Sécurité des navetteurs (élèves et professeurs) : la voiture est encore trop présente aux abords de l'école. Adopter un style de vie plus durable (protection de l'environnement). Respect pour les riverains : éviter les nuisances. Financièrement : limiter les frais de transports. Encourager les jeunes Bruxellois à utiliser le vélo (en toute sécurité). »

Don Bosco School voor Wetenschap & Techniek – Enseignement libre secondaire technique et professionnel – Woluwe-St-Pierre

« Je pense qu'il y a des choses à améliorer dans les pratiques actuelles, mais nous manquons de temps actuellement pour mettre des choses en place. Un petit coup de pouce serait nécessaire. »

Ecole communale Primaire Les Lilas – Berchem-Ste-Agathe

« Les 1^{ers} contacts avec Bruxelles Mobilité ont été pris dès avant l'ouverture de l'école car son implantation située rue de Stalle (voirie régionale fort empruntée puisque entrée de ville) représentait un point d'attention pour la direction. L'école Active est une école secondaire nouvellement créée à Uccle (en 2014) avec une pédagogie différenciée en enseignement général. Les élèves prennent une part active au projet d'école. C'est le cas également pour la mise en place et le développement du PDS. Les actions concrètes ont surtout été axées sur le vélo. Un avantage est que la part modale de la voiture n'est pas très élevée compte tenu des embouteillages récurrents sur la chaussée. Les élèves arrivent en train

et en tram pour la plupart, le covoiturage n'est pas très développé non plus. Nous tâchons d'organiser un maximum de sorties à vélo (excursion au Bubble festival, voyages scolaires visite de Gand, Courtrai se font avec ce moyen de transport) ... »

Ecole Active – Uccle

« Maria Booschap Instituut souhaitait rentrer en PDS. Elle est située dans le centre-ville de Bruxelles (proche de la place Sainte-Catherine) et voulait modifier les habitudes de déplacements des élèves et des professeurs de façon à ce que le vélo soit davantage utilisé comme moyen de transport. »

Maria Booschap Instituut – Bruxelles-Ville

“ CAR BEAUCOUP D'ENFANTS ET LEURS PARENTS DEVRAIENT ÊTRE SENSIBILISÉS AUX DANGERS DE LA ROUTE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE. ”

LES ÉTAPES POUR ÉLABORER UN PDS

La réalisation d'un plan de déplacements scolaires comporte 5 étapes :

1. la constitution du groupe de travail
2. l'analyse de la situation de l'école – le diagnostic
3. le développement et la mise en œuvre du plan d'actions
4. l'évaluation
5. autonomisation et actualisation

Chaque année, après une pré-sélection effectuée par Bruxelles Mobilité et les associations sur base des pré-diagnostic transmis par les écoles et leur réponse à la manifestation d'intérêt pour participer aux PDS, 30 écoles sont sélectionnées (20 francophones et 10 néerlandophones).

Accompagnées par les associations COREN et GoodPlanet, les écoles vont construire ce processus au fur et à mesure tout au long d'une année, d'avril (2017, par exemple) à juin (2018, par exemple), soit à cheval sur deux années scolaires. Toutefois, le projet ne s'arrête pas après une année d'existence. Bruxelles Mobilité prend alors le relais et fournit un soutien matériel et financier après que les écoles aient bénéficié d'une aide méthodologique des associations. L'objectif idéal est que l'école intègre les apprentissages et la gestion de la mobilité dans son projet pédagogique.

1. LE GROUPE DE TRAVAIL

Le plan de déplacements scolaires concerne tant les parents, les élèves que les enseignants et la direction. Afin d'assurer le suivi approprié et la pérennité de cette démarche, il est important de constituer un cadre de concertation et de participation avec les personnes appropriées qui pourront garantir le relais de l'information vers le groupe cible qu'elles représentent. Il est également essentiel qu'un noyau de personnes sensibles à la problématique de la mobilité au sein de l'établissement scolaire porte et coordonne le projet.

« Le PDS repose sur la mise en place au sein de l'école participante d'un **groupe de travail** composé idéalement de parents, d'enseignants, de la direction, du personnel de l'école et d'élèves. Ce groupe de travail est encadré par un **facilitateur** des associations GoodPlanet et COREN. Ponctuellement, ce groupe de travail est étendu à d'autres acteurs liés à la mobilité scolaire : police, comité de quartier, commune, associations, Région, etc. Ce groupe de travail est **responsable de la mise en place du PDS**. Au cours de la 1ère année de mise en place, le facilitateur en est le moteur. »

Julie GODART – GoodPlanet

« L'école Active (secondaire) a mis en place un Conseil de la Mobilité (CM). Celui-ci comprend un élève par classe (délégué mobilité), un éducateur, un professeur et la direction. Les délégués ont été choisis en classe comme pour les autres projets de classes. Ils sont au nombre de neuf actuellement. L'école n'existe que depuis 2014, chaque année elle développe une année d'étude supérieure supplémentaire. Les premiers élèves à avoir démarré en 2014 sont aujourd'hui en 3^{ème} secondaire. Quatre classes supplémentaires s'ouvriront l'année académique prochaine et il y aura quatre délégués mobilité supplémentaires

au sein du CM. Les réunions ont lieu toutes les 3 semaines. Le rôle des délégués est d'entreprendre des projets et de communiquer les prises de décisions à leur groupe classe. Le projet mobilité se met ainsi petit à petit en place. Ils sont aidés en cela par GoodPlanet. »

Jonathan GONZALEZ - éducateur à l'école Active - Uccle

QUELQUES TÉMOIGNAGES DE DÉLÉGUÉS MOBILITÉ DE L'ÉCOLE ACTIVE DE UCCLE :

Qu'est-ce qui vous a décidé à vous engager dans le Conseil Mobilité de l'école Active ? Combien de réunions sont organisées/an ?

« On trouvait intéressant de s'engager avec l'école pour améliorer la mobilité dedans et à l'extérieur de l'école. En moyenne, toutes les 3 semaines. » Jules, 1D

En tant qu'ambassadeurs de la mobilité active, quel rôle jouez-vous auprès des autres élèves et au sein de l'école ?

« Notre but est de sensibiliser les parents et les élèves à une manière de se déplacer différente de la voiture et plus écologique. On organise aussi des

sorties à but pédagogique mais avec des moyens de transports différents (vélo, trottinette). » Milau, 3B

Comment évolue le plan de déplacement scolaire au sein de l'école et comment est-il accueilli ?

« La plupart des projets ont été bien accueillis et ont changé certaines choses dans l'école même si certains élèves refusent de coopérer. » Ikkyu, 3D

Cette réflexion sur les modes de déplacements en ville a-t-elle influencé la manière dont vous vous déplacez et comptez vous déplacer dans l'avenir ?

« Je me déplace plus en vélo qu'avant et je continue à prendre les transports en communs. Pour le futur, j'aimerais que plus de transports en commun existent et moins d'espace lié aux voitures. » Ikkyu, 3D

Quelles initiatives supplémentaires souhaiteriez-vous mettre en place, ou que l'école mette en place ?

« Plus de sensibilisation et de déplacements à vélo pour les sorties. Et des endroits prévus pour protéger vélos et trottinettes. » Ikkyu, 3D



2. LE DIAGNOSTIC

Soutenu par les associations GoodPlanet ou COREN, le groupe de travail élabore le diagnostic de l'école, à savoir son profil de mobilité et d'accessibilité. Outre les données fournies par le pré-diagnostic, cette analyse plus précise de la situation existante porte sur plusieurs aspects:

- Les renseignements généraux rassemblent les données de contact de l'école, du groupe de travail, des pouvoirs publics et des personnes externes concernées. Cette partie reprend les données fournies par le pré-diagnostic et remises à jour concernant les caractéristiques du contexte de l'école: nombre d'élèves, d'enseignants, horaires, point d'origine des élèves, etc.
- Une **carte de localisation** est réalisée sur base du répertoire d'adresses (anonymes) des élèves. Cette carte est un outil visuel qui permet entre autres de choisir des actions cohérentes selon le contexte de l'école, comme par exemple des rangs à pied ou à vélo, du co-voiturage, les transports en commun, etc.

CE QUI A ÉVOLUÉ ...

« Depuis 2014, les écoles peuvent faire la demande d'une carte de localisation des élèves associant leur mode de déplacement. Cette carte des domiciles n'est pas obligatoire pour le rapport de diagnostic car elle demande un travail d'encodage plus conséquent pour l'école, mais est désormais disponible pour l'établissement qui en fait la demande en vue d'organiser un covoiturage par exemple. Elle est réalisée par Bruxelles Mobilité. »

Thierno NDIAYE - COREN

- **L'analyse de l'accessibilité de l'école:** le facilitateur via le groupe de travail rassemble les données sur l'accessibilité de l'école à pied, à vélo, en transports publics, en voiture et éventuellement en bus scolaire. Une étude de terrain examine les différents bâtiments et entrées de l'école, ainsi que les autres pôles générateurs de déplacements autour de l'école. Elle analyse également les différentes voiries permettant de rejoindre l'école.

Ce travail est documenté à l'aide de cartes et de photographies.

L'ensemble de ces informations sont intégrées dans le canevas existant pour la réalisation de **la fiche d'accessibilité**. Cette fiche multimodale est réalisée en collaboration avec la STIB et financée entièrement par Bruxelles Mobilité pour les écoles participant aux plans de déplacements scolaires. Elle contient toutes les informations nécessaires pour venir à l'école, quel que soit le mode de déplacement utilisé.

Le diagnostic est l'occasion d'identifier les points d'entrave sur le chemin et aux abords de l'école. Ces éléments entraînant des problèmes de sécurité routière (chaos à l'entrée de l'école et aux abords, vitesse des voitures, manque d'infrastructure pour les cyclistes...) peuvent freiner l'usage de certains modes de déplacement. Il est donc nécessaire d'en tenir compte. Le groupe de travail pourra également se renseigner sur les travaux et aménagements qui ont eu lieu ou sont planifiés dans la commune, afin de pouvoir interagir au mieux avec les autorités.



© COREN

“LA PRÉSENTATION DE LA FICHE D’ACCESSIBILITÉ A ÉTÉ MODIFIÉE AU FIL DES ANNÉES AFIN DE LA RENDRE PLUS ATTRACTIVE. DES PICTOGRAMMES Y ONT ÉTÉ INTÉGRÉS DE MANIÈRE À CE QUE CE SOIT PLUS VISUEL, AINSI QUE DEUX CONSEILS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE PAR MODE DE DÉPLACEMENTS.”

CHRISTINE HEINE
– BRUXELLES
MOBILITÉ

- L’analyse des comportements de mobilité et des modes de déplacements des élèves et des enseignants est facilitée via deux outils mis à disposition :
 - **Une enquête réalisée en classe** est une étape importante. Outre les données qu’elle apporte, elle permet d’informer tous les élèves et enseignants du projet en cours et d’amorcer une discussion avec les élèves. Les titulaires des

classes, ou une classe relais, sont chargés de lancer cette enquête.

- **L’enquête « élèves » ou « parents »** offre des données supplémentaires sur la distance domicile-école, les alternatives possibles pour les parents, les problèmes rencontrés, etc. Elle affine le diagnostic par ses données plus précises. Par cette enquête, le groupe de travail peut s’assurer de la pertinence de ses actions actuelles et futures.

- Les actions organisées par les écoles elles-mêmes (généralement de manière ponctuelle) en matière d’éducation et de sensibilisation à la sécurité routière et à la mobilité sont, enfin, répertoriées. Les PDS peuvent dès lors s’appuyer sur ces activités pour dégager une dynamique qui servira à la suite du processus.

CE QUI A CHANGÉ ...

« La présentation de la fiche d’accessibilité a été modifiée au fil des années afin de la rendre plus attractive. Des pictogrammes y ont été intégrés de manière à ce que ce soit plus visuel, ainsi que deux conseils de sécurité routière par mode de déplacements ».

Christine HEINE – Bruxelles Mobilité

« Nous avons travaillé à la simplification de la réalisation de la fiche d’accessibilité, notamment en rendant les échanges avec la STIB plus rapides. Grâce à une meilleure collaboration avec la STIB, la réalisation de la fiche s’est vue grandement améliorée. Les modifications se faisant beaucoup plus rapidement, les écoles disposent de leurs fiches plus tôt dans l’année. »

Thierno NDIAYE - COREN

CE QUI A ÉVOLUÉ ...

« Les Associations ont mené une réflexion sur le diagnostic et ont notamment modifié la présentation de ce dernier en recourant à un format Powerpoint, plus maniable et plus parlant. »

Christine HEINE – Bruxelles Mobilité



3. LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS (GOODPLANET ET COREN)



GOODPLANET.be

Depuis 1997, GoodPlanet Belgium encourage toutes les générations à s'engager et à construire une société durable grâce à la mise en œuvre d'actions positives et au partage d'expertise. GoodPlanet développe et supervise des projets, donne des formations et conçoit du matériel pédagogique sur toutes les thématiques liées au développement durable (consommation et gestion des déchets, énergie et climat, mobilité, nature et biodiversité, vivre ensemble, alimentation durable et gestion de l'eau). 50 collaborateurs compétents et une dizaine de bénévoles s'impliquent chaque jour avec passion et aux quatre coins de la Belgique pour encourager chacun à vivre plus durablement.

L'association se consacre en priorité aux enfants et aux jeunes. Chaque année, ses collaborateurs éducatifs sensibilisent plus de 300.000 élèves. Mais GoodPlanet est aussi un partenaire privilégié pour les entreprises qui souhaitent être actives et engagées dans la société. Elle met également en place des actions pour sensibiliser le grand public et touche ainsi

chaque année plus 50.000 adultes. En parallèle à ce grand impact sur les individus et les communautés (écoles, entreprises, associations et institutions publiques), GoodPlanet a aussi un important impact structurel sur notre société. Ses idées créatives ont déjà inspiré de nombreux décideurs.

GoodPlanet est aussi le partenaire belge d'un réseau international créé par le photographe et cinéaste français Yann Arthus-Bertrand. Une nouvelle synergie est née de cette collaboration : véhiculer un message fort, illustré par les images et le matériel cinématographique de Yann Arthus-Bertrand, pour apprendre à un maximum de monde à vivre durablement.



Fondée en 1994, Coordination Environnement (COREN) est une asbl qui informe, sensibilise, éduque et forme pour la prise en compte des impacts environnementaux dans les activités quotidiennes. Les services sont essentiellement destinés au milieu scolaire et les types d'activités proposés privilégient la participation et l'implication directe qui amènent à la responsabilisation, à l'action et aux changements de comportements vers une société durable. COREN asbl répond aux demandes en rapport avec:

- L'organisation globale de campagne de gestion et de sensibilisation sur les thématiques de l'environnement et du développement durable.
- La conception et la diffusion d'outils méthodologiques et éducatifs en matière de gestion environnementale (déchets, mobilité - déplacements scolaires, énergie, cadre de vie, etc.).
- L'organisation de formations et la réalisation d'animations relatives à l'environnement.
- L'accompagnement structuré dans la mise en place de projets scolaires visant à :
 - Minimiser les impacts environnementaux des activités et construire une politique durable de gestion de l'environnement ;
 - Systématiser la sensibilisation des personnes concernées ;
 - Outiller la mise au point d'initiatives concrètes d'amélioration ;
 - Valoriser et amorcer une démarche d'amélioration continue.

Ce métier d'accompagnement au changement ou de facilitation au service du milieu scolaire est au cœur du travail de COREN et il se concrétise en Région de Bruxelles-Capitale à travers les missions réalisées pour la mise en place des plans de déplacements scolaires. En parallèle, l'asbl développe des animations (sensibilisation à la marche, etc.), des outils d'action clé sur porte (Carbogamme, etc.) et des campagnes d'éducation (Mov in the city – en cours) autour des enjeux de mobilité.



“EN 2014, COREN A TRAVAILLÉ À L'AMÉLIORATION DU PLAN D'ACTIONS EN RÉVISANT SON CONTENU ET SA STRUCTURE. LA NOUVELLE VERSION EST DÉSORMAIS PLUS COMPLÈTE CAR ELLE REPREND LES OBJECTIFS QUE L'ÉCOLE SE FIXE DANS LE CADRE DE SON PDS.”

4. LE PLAN D'ACTIONS

Ensuite, le groupe de travail se réunit pour élaborer un plan d'actions sur base des résultats du diagnostic. Ces actions se complètent et s'enrichissent mutuellement. Elles seront choisies, après concertation et réflexion, au sein du groupe de travail. Le plan d'actions est un échéancier des actions que l'école mettra en place durant le second semestre de l'année scolaire, mais aussi les années suivantes. Il permet de structurer les initiatives prises par l'école en termes de mobilité et de sécurité routière.

Pour la mise en œuvre de leur plan d'actions, les écoles bénéficient d'un soutien matériel et financier de la Région et de conseils relatifs à la gestion de projets des associations GoodPlanet et COREN.

Le plan d'actions se décline en quatre volets de mesures possibles :

- Les mesures **d'information et de communication** envers les parents, les élèves, la commune, et toute autre personne concernée par le projet et par la mobilité.
- Les mesures de **sensibilisation et d'éducation** des parents et des élèves, afin d'encourager à un changement d'habitudes de mobilité et de sécurité routière, et d'initier de nouveaux apprentissages.
- Les mesures **d'organisation des déplacements**, afin que les parents et les élèves trouvent une alternative à la voiture qui leur convient et que l'école réfléchisse à l'organisation des déplacements dans le cadre scolaire.
- Les mesures **d'amélioration de l'infrastructure des abords d'écoles**, afin de résoudre les points noirs.

CE QUI A ÉVOLUÉ ...

« Nous avons travaillé à l'amélioration du plan d'actions en révisant son contenu et sa structure. La nouvelle version est désormais plus complète car elle reprend les objectifs que l'école se fixe dans le cadre de son PDS. Ces objectifs sont définis à court et long termes afin d'amener l'école à se projeter sur plusieurs années. Chaque action du tableau fait dorénavant référence à l'objectif (ou aux objectifs) qu'elle poursuit. Cette version améliorée du plan d'actions permet également de regrouper en un seul document l'ensemble des demandes de l'école en termes de soutien à la Région, puisqu'il contient à la fois les actions clé sur porte et les demandes d'aide matérielle et financière. »

Thierno NDIAYE - COREN

« En 10 ans, les outils venant en appui de la réalisation du diagnostic et du plan d'actions ont beaucoup évolué. Ce type de plan d'actions permet de structurer les tâches du groupe de travail dans la durée et de planifier les actions en fonction de la charge de travail des enseignants et des événements de l'école et de la Région. Outre le plan d'actions calendrier basé sur une méthodologie adaptée, la carte de localisation des domiciles des élèves a également été adaptée par mode de déplacements. Nous avons également développé un catalogue en ligne recensant toutes les actions possibles pouvant être mises directement en place par l'école. »

Julie GODART - GoodPlanet



> Rang vélos - Ecole Communale Anderlecht



ET DU CÔTÉ DES ÉCOLES ?

«Durant l'année scolaire 2014/2015, il y a eu une campagne de sensibilisation auprès des élèves et l'école a décidé de s'inscrire en PDS l'année scolaire suivante. Les actions concrètes en 2015-2016 ont surtout été axées sur le vélo. Une intervention de Pro vélo pour initiation au cours d'EPS a permis de réaliser l'expérience d'aller à la piscine à vélo. Une classe est partie en excursion à la Foire du Livre à vélo via le canal. Un parking vélos et trottinettes a été construit car beaucoup d'élèves arrivent à l'école avec ce moyen de locomotion. Ensuite, il y a eu une campagne de sensibilisation à la mobilité active auprès des élèves et des parents. Un avantage par rapport au lieu d'implantation de l'école est que la part modale de la voiture n'est pas très élevée compte tenu des embouteillages récurrents sur la chaussée. Les élèves arrivent en train et en tram pour la plupart, le covoiturage n'est pas très développé.

La zone de police, accompagnée de la STIB, a réalisé des animations de prévention aux arrêts de transports en commun pour éviter tous comportements à risques. L'école a des contacts réguliers avec le pool cycliste de la commune qui les accompagne lors d'excursions (au Bubble Festival, notamment, festival des Projets d'Education relative à l'environnement organisé par Bruxelles Environnement - <http://www.bubble.brussels/bubble-festival-2016/>). En 2016-2017, le Conseil de la Mobilité de l'école a organisé avec GoodPlanet l'action SMOB, 'la journée sans voiture avec accueil petit déjeuner'. Une zone 30 intelligente a été testée après que des contacts ont été pris avec la Région. La mobilité est inscrite dans le projet d'école, les voyages scolaires sont organisés et travaillés dans les cours d'histoire et de géographie. 2 voyages sur 4 ont été effectués à vélo notamment des visites à Gand et Courtrai. Un voyage scolaire de 3 jours (2^{ème} année) a été organisé en train jusque Courtrai et Tournai. Des tours à vélo pendant les 3 jours entre les 2 villes (Courtrai et Tournai) ont été organisés. Une classe de 3^{ème} participe aussi à l'action Mov'In the city.»

Cédric PINCHART et Jonathan GONZALEZ (éducateur et direction) - Ecole Active secondaire – Uccle

«L'impulsion pour démarrer un PDS au sein de l'école a été donnée par le professeur de gymnastique, Marleen Mettens, voici 4 ans de cela. Elle a en même temps proposé à l'école de répondre à un appel à participation européen, le projet 'STARS' en partenariat avec plusieurs autres écoles de villes européennes (Madrid et Copenhague notamment). Un appel a donc été lancé à tous les élèves de l'école pour leur demander de s'engager à venir à vélo à l'école. Sam CROUX, élève de 6^{ème} en sciences/math, a immédiatement répondu à l'appel. Elle venait depuis toujours à vélo à l'école et voulait devenir ambassadrice vélo afin d'encourager les autres élèves à faire de même. Elle a créé une vidéo pour montrer les avantages de venir à vélo : plus rapide, plus facile, plus agréable. Aujourd'hui, l'école possède une flotte de 24 vélos, elle participe à l'opération Bike2school (défi commun lancé par Pro Velo aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire (1^{er} degré), ainsi qu'à leurs parents, leurs enseignants et leurs directeurs d'école, pour qu'ils utilisent au maximum le vélo pendant 2 semaines - www.bike2school.be) et régulièrement à d'autres activités vélo. Le voyage scolaire de fin d'étude s'organise aussi à vélo (départ de Bruxelles jusqu'à Paris à vélo avec 4 jours de visite sur place à vélo!). Outre l'aide apportée par Bruxelles Mobilité, nous sommes également aidés par Mobiel 21. Le projet STARS fait en sorte que les écoles participantes se rencontrent pour découvrir et étudier les habitudes et le contexte mobilité et environnemental des autres villes. Sam a déjà été à Madrid, les élèves de Madrid sont ensuite venus à Bruxelles et ils vont bientôt partir à la découverte de Copenhague.»

Témoignage de la direction de l'établissement secondaire de Maria Boodschapinstituut - Bruxelles

“ LE PROJET STARS FAIT EN SORTE QUE LES ÉCOLES PARTICIPANTES SE RENCONTRENT POUR DÉCOUVRIR ET ÉTUDIER LES HABITUDES ET LE CONTEXTE MOBILITÉ DES AUTRES VILLES. SAM A DÉJÀ ÉTÉ À MADRID, LES ÉLÈVES DE MADRID SONT ENSUITE VENUS À BRUXELLES ET ILS VONT BIENTÔT PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE COPENHAGUE. ”

L'IMPLICATION DES COMMUNES ET ZONES DE POLICE DANS LA RÉALISATION DES PDS DES ÉCOLES

«Les écoles ou associations qui encadrent les écoles en PDS font appel à notre service Mobilité pour des demandes précises, mais nous ne suivons pas tout le processus des PDS. Mais étant fort chargée professionnellement, je préfère que notre participation se limite à l'essentiel. Je ne reçois pas de news de Bruxelles Mobilité sur l'état des PDS. Je pense que cela pourrait être intéressant pour nous d'avoir un retour ne fût-ce que sur les pré-diagnostic et ensuite sur les plans d'actions. Une idée pourrait être de faire le point par groupe de communes sur les PDS des différentes écoles avec les associations qui les suivent. Nous avons été très peu sollicités ces dernières années mais restons disponibles pour toute demande liée à l'espace public.

Pour les écoles de manière générale, nous avons travaillé au développement des rangs piétons dans le cadre de l'appel à projets ad hoc (voir page 46). Nous travaillons avec Brulocalis pour un projet pilote de zone abords d'écoles mais ce n'est pas dans le cadre des

PDS. Si des écoles ont des besoins particuliers, les associations peuvent bien entendu prendre contact avec nous.»

Amélie GRÉGOIRE – service mobilité – commune de Schaerbeek

«Le service peut soutenir une école dans son PDS dans le sens pratique :

- Prévoir un passage piéton,
- Placer des arceaux vélos,
- Analyser la pertinence technique d'un Kiss & Ride ou d'un autre aménagement

Mais pour ce qui est de l'élaboration du PDS lui-même, c'est à la charge des écoles et associations.

La commune organise des rangs accompagnés dans le cadre de l'appel à projets (voir page 48). Nous pouvons également venir en soutien des écoles en processus de brevets cyclistes, dans la mesure du possible avec nos 3 bikers (page 41). Dans

le cadre de la Semaine de la Mobilité, nous mettons également à disposition des écoles nos bikers qui souhaitent organiser des balades cyclistes. Ces personnes peuvent ainsi encadrer les élèves en sortie.»

Cathy LIBOIS - service mobilité - secteur travaux publics – commune d'Evere

«Notre service n'a reçu qu'une demande, celle de l'école Magnolia à Laeken. Nous avons les 3 points de ramassage des enfants ainsi que les parcours qu'ils doivent suivre jusqu'à l'école.»

Inspecteur Chantal D'HOKER - Cellule éducation routière pour enfants – zone de police Bruxelles- Capitale Ixelles

«Lorsqu'il y a un appel à candidature pour l'organisation de PDS, nous le relayons auprès du département Instruction publique pour qu'ils sensibilisent les directeurs d'écoles. Nous leur demandons de nous indiquer les écoles qui seraient candidates et sommes à leur



> Kiss & Ride

disposition pour les conseiller si nécessaire.

Comme les PDS ne sont pas obligatoires, nous avons prévu une fiche Agenda 21 « mobilité durable des écoles »³ afin que la Ville s'inscrive activement dans cette démarche. Cette fiche nous permet de suivre l'évolution et d'informer annuellement le Collège sur un certain nombre d'indicateurs (nouvelles écoles participantes, nombre d'abord d'écoles sécurisés, nouveaux stationnement vélos, écoles qui ont participé au brevet cycliste, etc.).

Les points concernant l'amélioration des infrastructures d'abord d'écoles sont discutés dans le cadre des réunions internes « mobilité » où siègent le département Instruction publique, le département Travaux de Voirie et la Police. Le département Travaux de Voirie propose un plan d'aménagement, la police et la cellule mobilité examinent et remettent leurs avis. La version améliorée est proposée à l'échevine de la mobilité

et puis approuvée au Collège avant exécution.

Si l'école, GoodPlanet ou COREN, nous contacte, nous examinons la demande et si elle nous semble pertinente, nous la relayons auprès du département Travaux de Voirie pour proposition à examiner en réunion mobilité. La cellule mobilité n'intervient pas directement dans l'élaboration du PDS lui-même mais est disponible pour remettre un avis si souhaité.»

Marianne DANDOY - Cellule Mobilité – Ville de Bruxelles

3/ Voir website de la Ville de Bruxelles à propos du plan d'actions développement durable Agenda 21: <https://www.bruxelles.be/developpement-durable>

Le 2 juin dernier, Brulocalis et Bruxelles Mobilité ont convié les services mobilité, prévention, enseignement, extrascolaire ainsi que les zones de police à une réunion afin de présenter un bilan des 10 ans des PDS ainsi que les différentes actions en faveur de la mobilité scolaire au sein des communes. Cette réunion a permis de lancer le débat sur le soutien des écoles désireuses de se lancer dans la démarche des plans de déplacements scolaires. Divers constats ont été tirés comme le manque de temps et de moyens des communes pour soutenir les écoles en PDS, mais également des lacunes en matière d'informations transmises par Bruxelles Mobilité concernant les plans d'actions ou pré-diagnostics. Tous ont plaidé pour une meilleure collaboration entre parties prenantes. Gageons que celle-ci sera renforcée dans les mois et années à venir.



> Aménagements aux abords de Claire-Vivre - Evere





Grâce au diagnostic et au plan d'actions, le groupe de travail, aidé des associations, identifiera peut-être des points noirs sur les trajets domicile-école ou aux abords des écoles. Via le plan d'actions, l'établissement scolaire peut faire part à la Région de Bruxelles-Capitale des suggestions pour améliorer les infrastructures. Les associations et Bruxelles Mobilité se chargent de relayer ces demandes auprès des services compétents régionaux ou

communaux et aux sociétés de transports publics. Il est cependant à noter que des budgets importants sont parfois nécessaires à certains changements d'infrastructure. Aussi, certaines priorités seront définies. A titre d'exemples, voici certains aménagements de voiries effectués aux abords de 5 écoles PDS :

- Aménagement du Kiss & Ride de l'école Catteau-Aurore, à 1000 Bruxelles. Cette école a débuté son plan de déplacements scolaires en 2006. L'installation de la signalisation verticale (panneaux) et du marquage au sol a eu lieu en 2009.
- Aménagement de la phase de feux à proximité de l'école Hendrik Conscience à Schaerbeek afin d'assurer la traversée du boulevard Lambert en toute sécurité. Cette action d'harmonisation des feux en une seule phase au moment opportun visait à rendre les trajets vers la piscine le plus sécurisés possible.
- Collège des Etoiles, Avenue de la Métrologie, à Haren (Ecole PDS 2015) aménagements de sécurisation sur la chaussée de Haecht : la grille des feux



a été adaptée le lundi 5 décembre 2016 à hauteur du Collège et des panneaux à messages variables pour le respect de la zone 30 ont été placés tant au niveau du Collège que du fondamental.

- Sint-Paulus (école PDS 2016), Baron G. van Hamme, à Uccle : placement de panneaux zone 30 suite à une réunion avec la commune.
- Ecole Active rue de Stalle à Uccle : placement d'une zone 30 intelligente.

LES COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

« Les plans de déplacements scolaires et la réflexion qui s'organise autour sont suivis par des comités d'accompagnement qui ont lieu deux fois par an. Ils réunissent les principaux acteurs : Bruxelles Mobilité, le cabinet du Ministre de tutelle, la STIB, les 2 directions du secondaires, la Direction de la Sécurité Routière, ainsi que les animateurs et administrateurs de COREN et GoodPlanet. Ces comités dits « généraux » donnent les grandes lignes de la stratégie et sont en constante évolution dans un esprit de co-construction. L'objectif de ces comités d'accompagnement est de faire évoluer la démarche au fur et à mesure des années et réfléchir aux points d'amélioration à envisager pour les écoles qui se lancent ou continuent à travailler leur démarche PDS.

Ces derniers mois, les comités d'accompagnement « généraux » se sont penchés sur la question des plans de déplacements scolaires dans le secondaire. Une réflexion poussée de la part des associations a été présentée aux membres

du CA et devrait déboucher sur un travail de fond pour les prochaines années afin de renforcer la démarche PDS dans les écoles secondaires.

Depuis la mi-2016, ces comités d'accompagnement ont été ouverts à la participation d'autres acteurs : la cellule écoles de Bruxelles Environnement, la VSV et le SPW avec la cellule Education Mobilité et Sécurité Routière. Brulocalis est également membre de ce comité d'accompagnement. Dans le futur, la participation à ces CA généraux sera peut-être ouverte à d'autres acteurs, comme la Ligue des familles ou les associations de parents.

D'autres comités d'accompagnement dits « de suivi » sont organisés, quant à eux, chaque mois. Ils réunissent Bruxelles Mobilité et les associations, COREN et GoodPlanet. Ces comités d'accompagnement restreints sont axés sur le suivi des projets en cours et la résolution des questions ou problèmes pratiques. Ils mettent en œuvre et opérationnalisent

les décisions prises lors des comités d'accompagnement généraux. »

Christine HEINE – Bruxelles Mobilité

« Lorsque les documents de diagnostic et le plan d'actions sont finalisés, les écoles les transmettent à Bruxelles Mobilité pour validation. Le comité d'accompagnement de suivi décide quelles actions sont validées et quels moyens leurs sont octroyés au final. A cette occasion, les associations deviennent « les avocats » des écoles et défendent les projets de celles-ci. »

Vincent PLUYMACKERS – COREN



“L’ACTUALISATION DES DONNÉES ET DU PLAN D’ACTIONS PAR L’ÉCOLE PERMET SOUVENT DE RELANCER LA DYNAMIQUE DES PLANS DE DÉPLACEMENTS SCOLAIRES. C’EST UN OUTIL PRÉCIEUX QUI PERMET À BRUXELLES MOBILITÉ DE MAINTENIR LES CONTACTS AVEC LES ÉCOLES. ”

CHRISTINE HEINE –
BRUXELLES MOBILITÉ

5. EVALUATION

Après le diagnostic, la conception et la mise en œuvre du plan d’actions de l’école, l’étape suivante est celle de l’évaluation. Pour clôturer une année scolaire et penser à celle à venir, l’évaluation du projet permet de mettre en évidence les initiatives les plus efficaces au sein de l’école, de faire évoluer les actions au fil des années et de préparer les nouvelles initiatives. Afin de rester dans un processus d’amélioration des mesures initiées, il est important de s’arrêter et de réfléchir aux résultats à l’issue d’une année de travail et à l’efficacité des actions menées par rapport aux objectifs de départ. Les nouveaux élèves et leurs parents pourront alors s’inscrire dans la continuité du projet.

6. AUTONOMISATION ET ACTUALISATION

A l’issue de l’année d’accompagnement des écoles par les associations, les écoles disposent d’un plan d’actions finalisé. Bruxelles Mobilité prend alors le relais et fournit un soutien matériel et financier aux actions des écoles et assure leur suivi en les informant, en organisant les salons et l’action ‘À l’école sans voiture’, en les invitant

à mettre à jour leurs outils (fiche d’accessibilité, carte de localisation), et en mettant à leur disposition de nouveaux outils pédagogiques ou de nouvelles actions.

Tous les trois ans, la démarche des PDS doit être actualisée vu que la moitié de la population scolaire, sur ce laps de temps, a changé. Il devient donc pertinent de réévaluer situation en matière de mobilité dans chaque établissement et de redéfinir les actions à mener.

Chaque école doit donc, tous les 3 ans, actualiser les données relatives aux déplacements de ses élèves et enseignants via une enquête mobilité (questionnaire *classes et enseignants* calqué sur le modèle du pré-diagnostic). Elle peut dès lors remettre un nouveau plan d’actions et continuer à bénéficier du soutien matériel et financier de Bruxelles Mobilité.

Lorsqu’une école a effectué l’actualisation de ses données, Bruxelles Mobilité lui transmet un document qui synthétise et analyse les chiffres et répertorie le panel d’actions mises en place durant toutes ses années dans le processus de PDS. Ce document permet d’effectuer une rétrospective et de prendre du recul sur la mobilité de l’établissement après 3, 6 ans ou plus.



Informations générales

L'école, en collaboration avec l'Asbl Good-Planet et Bruxelles Mobilité a démarré un Plan de déplacements scolaires en septembre 2015. Le groupe de travail a analysé les abords de l'école en terme d'accessibilité et de sécurité routière. Le groupe a décidé d'actions à mettre en place pour une mobilité plus durable. Une mobilité qui privilégie d'abord les piétons, ensuite les cyclistes, le transport public et enfin la voiture. Pour plus d'informations, veuillez contacter la direction de l'école.

À pied ?

- 2 rangs à pied sont proposés à 15h30, depuis l'école vers la place Fernand Coq et vers la rue de la Paix.
- Quand vous accompagnez votre enfant, faites le marcher le long des façades et mettez-vous du côté de la rue.
- Si votre enfant vient seul à l'école, repérez avec lui le parcours, identifiez les dangers potentiels et les passages sécurisés.
- Préparez-lui des vêtements clairs et accessoires réfléchissants pour être bien visible.

Comment aller au Groupe Scolaire E. Flagey du coeur d'Ixelles

À vélo ?

- Les vélos peuvent être accrochés à la barrière devant l'école.
- Attachez le cadre du vélo avec sa roue avant à l'arceau comme indiqué sur le dessin.
- Portez des vêtements très visibles et/ou une chasuble fluorescente.
- Équipez-vous et entretenez votre vélo. Une sonnette, des catadioptres et des phares sont obligatoires.

En voiture ?

- Respectez l'emplacement du bus scolaire en ne vous garait pas dessus. Il peut uniquement être utilisé le matin comme «arrêt minute» en ne descendant pas de votre véhicule.
- Pour la sécurité de votre enfant et la fluidité de la circulation, veuillez ne pas vous garer en double file.
- Déposez votre enfant côté trottoir et non côté voirie !
- Attachez vos enfants et utilisez un siège auto (<18 Kg) ou un rehausseur (<1,35m) si nécessaire.

En transports publics ?

Jusqu'à 12 ans le transport public est gratuit. Mais attention : Les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour voyager sur les réseaux de STIB/MI.

Entre 6 et 12 ans, les enfants doivent avoir leur «abonnement T».

Vous pouvez vous procurer le bon au commerçant dans les magasins ou via le site www.stib.be.

La combinaison entre un Easy Pass et un abonnement de la STIB est possible. Plus d'infos sur www.defin.be.

- Quartier Saint-Boniface**
B 54 71
- Fernand Cocq**
B 54 71
- Porte de Namur**
M 2 6 B 34 54 64 71 80

Les trams ont priorité, même sur les piétons !
Ne montez pas après le signal de fermeture.

ANALYSE DE LA SITUATION D'UNE ÉCOLE APRÈS 10 ANNÉES DE PDS



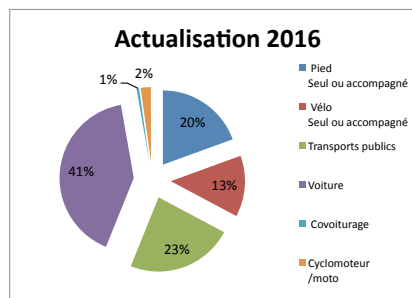
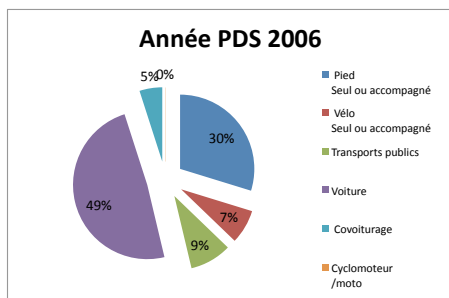
Analyse du Plan de Déplacements Scolaires

Ecole en Couleurs

2006-2016

Evolution des déplacements sur 10 ans

	Nombre élèves	Participants enquête	Pied Seul ou accompagné	Vélo Seul ou accompagné	Transports publics	Voiture	Covoiturage	Cyclomoteur /moto
Année PDS 2006 - Enquête	210	121	36	9	11	59	6	0
Actualisation 2016	215	180	35	24	42	74	1	4



Analyse du Plan de Déplacements Scolaires

Ecole en Couleurs

2006-2016

Actions mises en place par l'école pendant toutes ces années

L'école communique et sensibilise les élèves et les parents via différents canaux : journal de classe, site internet, valve extérieure, carte de géolocalisation, actions mobilité et de sécurité routière.

D'autre part, l'école entière participe tous les ans à la Semaine de la Mobilité et depuis plusieurs années à l'action « A l'école sans voiture ». L'école a été équipée de chasubles et de casques vélo.

Le parrainage à pied, à vélo ou en transports publics est toujours au programme de l'école.

L'école dispose d'un parking vélo, d'une zone de Kiss and Ride et la rue est en zone 30. L'amélioration de la visibilité de l'école est toujours d'actualité.

Les projets suivants sont ou ont déjà été mis en place

- Emile le serpent mobile/A l'école sans voiture
- Visite de quartier et identification de lieux à risque
- Atelier de réparation de vélos
- Campagne de sensibilisation avec des papillons sur les pare-brise
- Encouragement au covoiturage
- Brevet du cycliste

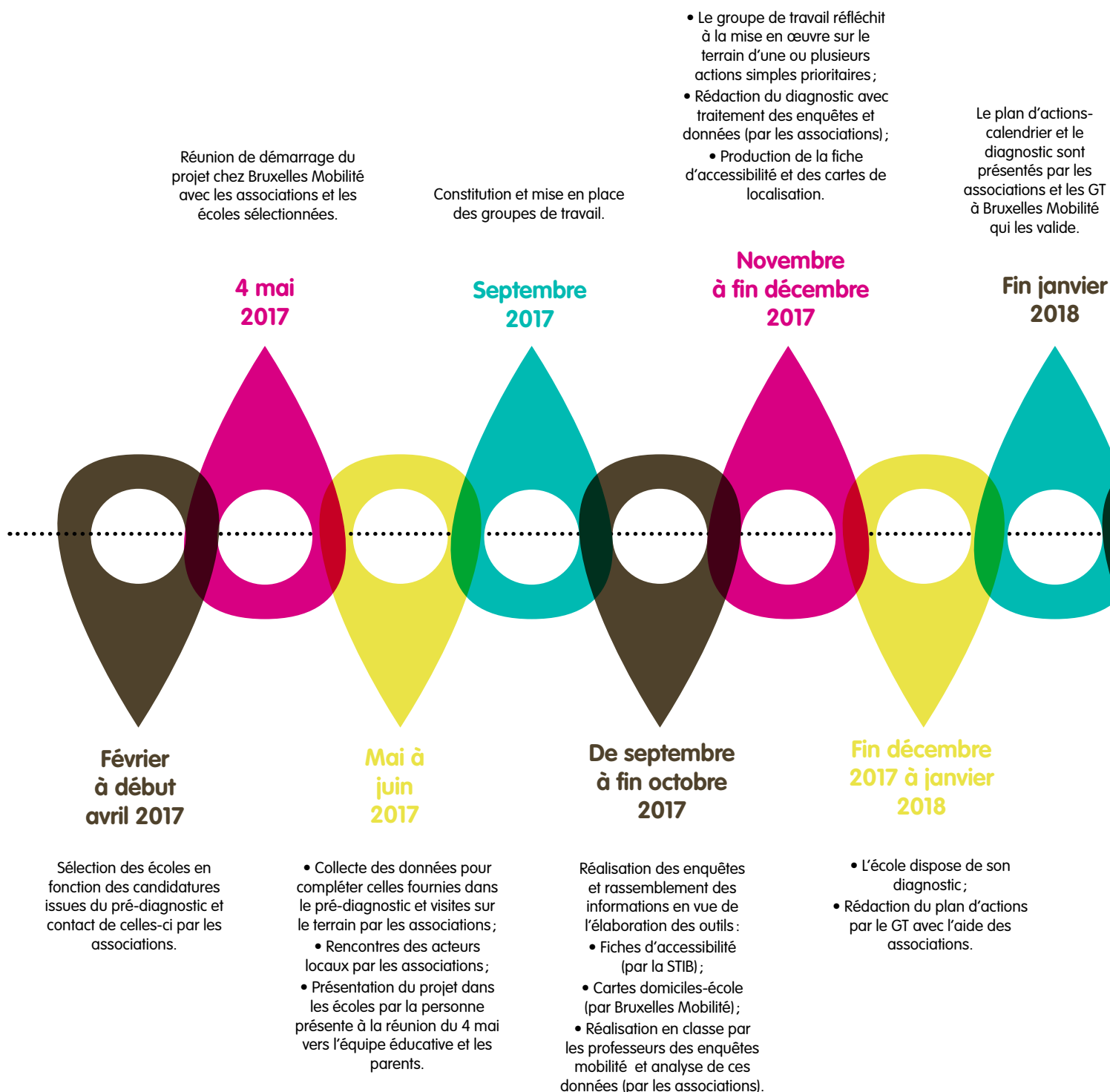
Actions qui pourraient être mises en place ou réactivées

L'école suite à un évènement tragique met l'accent sur la sécurité routière (Association Laura Gilmant). L'offre mobilité complète celle-ci : opération cartable, action visibilité etc

- la thématique mobilité pourrait être utilisée lors des sorties découvertes organisées par l'école tous les mois : visite du quartier, sorties au musée, théâtre, bibliothèque.... Rang à pied !
- La police venait faire de la sensibilisation tous les deux ans
- Apprentissage de la conduite à vélo (reprise du brevet ?)

LIGNE DU TEMPS

Mais au final, comment s'organise dans le temps la mise en place d'un PDS? Nous reproduisons ci-après une ligne du temps qui débute pour l'année académique 2017-2018 et qui reprend les grandes étapes et les moments clés dans l'élaboration d'un plan de déplacements scolaires.



- Réponses de Bruxelles Mobilité au plan d'actions soumis par les écoles (en concertation avec les associations);
- Aides matérielles et financières octroyées par Bruxelles Mobilité en fonction du plan d'actions.

Réunion de passage de relais entre les associations et Bruxelles Mobilité.

Evaluation du premier plan d'actions avec le GT et les associations qui laissent définitivement la place à Bruxelles Mobilité pour la suite de l'accompagnement.

- Autonomisation des écoles avec la mise en œuvre des actions par le groupe de travail :
- Septembre 2018 au 15 janvier 2019 : possibilité de remettre un nouveau plan d'actions;
 - Avril 2019 et mois suivants : Mise à jour possible de la fiche d'accessibilité;
 - Février / mars 2019 (et années suivantes) : participation possible des écoles à l'appel lancé par Bruxelles Mobilité pour l'organisation d'actions durant la Semaine de la Mobilité (À l'école sans voiture ou remise d'un projet propre);
 - Septembre 2020 : actualisation du PDS (enquêtes mobilité et nouveau plan d'actions).

Février
à avril
2018

Fin
mai/début
juin 2018

Juin ou
septembre
2018

Septembre
2018 à
juin 2020

Février
/mars
2018

Avril
à
juin 2018

Mai à
juin
2018

16 au 22
septembre
2018

Participation possible des écoles à l'appel lancé par Bruxelles Mobilité pour l'organisation d'actions durant la Semaine de la Mobilité (À l'école sans voiture ou projet propre).

Soutien à la réalisation du plan d'actions par les associations.

Evaluation de l'année écoulée et de l'accompagnement des associations.

Semaine de la mobilité.



QUEL SOUTIEN MATÉRIEL EST PROPOSÉ AUX ÉCOLES DANS LE CADRE DU PDS ?

Bruxelles Mobilité fournit toute une série de matériel aux écoles dans le cadre de la mise en œuvre de leur plan d'actions, notamment :

- du matériel permettant l'amélioration de la communication
 - du matériel de sensibilisation et d'éducation
 - du matériel pour renforcer la sécurité routière
 - du matériel pour renforcer l'accessibilité multimodale de l'école
- Citons, notamment :
- des chasubles auto-réfléchissantes, (souvent année 1);
 - des casques pour les activités récurrentes à vélo ou les rangs scolaires, (souvent année 2);
 - des draisienne pour les élèves des classes de maternelles, (souvent année 1);
 - des pistes de circulation pour les maternelles et le début de primaire, (souvent année 1);
 - des parkings vélos, (souvent année 1 mais avec amélioration en année 2 et suivantes);
 - du matériel pédagogique dont le jeu Optimove développé en collaboration avec l'IBSR, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne, qui sensibilise les enfants aux différents enjeux de nos déplacements. Il s'agit d'un jeu de stratégie coopératif bilingue (français/néerlandais), de 4 à 28 joueurs, qui vise à encourager les jeunes, mais aussi les adultes, à se déplacer autrement de manière ludique et conviviale. Le plateau de jeu représente une ville avec son centre et ses quartiers périphériques (souvent année 1);
 - des vélos adultes d'occasion remis en état et récupérés via le dépôt des vélos retrouvés pour les écoles secondaires, (10 pour



première année et 10 pour seconde année si reconduite du PDS) ;

- des accessoires « Ruebambelle » : qui facilitent et sécurisent les sorties en groupe avec des enfants de 2 à 12 ans, (année 1) ;
- des petits gadgets fluorescents (smileys), (année 1 et suivantes) ;
- du matériel de communication créé par Bruxelles Mobilité, par exemple : banderoles, calendriers, etc. (fin de l'année 1 pour encourager à poursuivre la démarche).

Depuis 2014, Bruxelles Mobilité fournit également une aide financière en fonction des demandes et via les plans d'actions. Pour ce faire, l'administration dispose d'une enveloppe annuelle qui s'élève à 100.000€. Un premier bilan a été effectué en 2015 et a montré que ce financement avait permis l'achat et la réalisation de nombreuses activités, telles que :

- la création de fresques ou de totems sur le thème de la mobilité. Ces fresques sont réalisées via l'asbl Festival International de l'Enfance et Beeldenstorm (voir page 60) ;
- l'achat de vélos pour les classes de primaire ;
- des ateliers de réparation de vélos dans les écoles : celles qui en font la demande reçoivent le matériel pour un atelier de réparation de vélos et une ou deux personnes par école est formée durant 2 demi-journées au sein des Ateliers de la rue Voot. 40 écoles à ce jour ont été équipées et formées en vue de gérer un

atelier vélo. Par ailleurs, à l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation est soumis aux participants qui, s'ils le remplissent, reçoivent une mallette avec un kit de réparation (d'une valeur de 350€). Un recyclage est prévu en 2017 pour ceux qui ont suivi la formation en 2014-2015 ;

- des actions d'élèves dans le secondaire (ex : STARS – projet européen / dessin via un illustrateur BD) ;
- des actions mobilité ou sécurité routière initiées par les écoles elles-mêmes ;
- l'aménagement de parkings vélos avec ou sans auvents (soit par remboursement des matériaux ou via un forfait) ;
- des draisiennes estampillées Bruxelles Mobilité. Vu les demandes importantes de la part des écoles maternelles et primaires, la Région a décidé de lancer une procédure de marché public spécifique en la matière ;
- du matériel pédagogique en quantité raisonnable.

“ A CE JOUR, CETTE AIDE FINANCIÈRE EST PROPOSÉE CHAQUE ANNÉE EN SOUTIEN AUX ÉCOLES QUI EN FONT LA DEMANDE. BRUXELLES MOBILITÉ DEMEURE BIEN ÉVIDEMMENT À L'ÉCOUTE DE TOUTES NOUVELLES PROPOSITIONS AFIN D'ÉTOFFER L'AIDE FOURNIE AUX ÉCOLES. ”

CHRISTINE HEINE
– BRUXELLES
MOBILITÉ

QUELS OUTILS SONT MIS À LA DISPOSITION DES ÉCOLES ?

Des outils ont également été créés ou ont évolué avec l'expérience des PDS :

OUTILS D'INFORMATIONS :

- **La farde de présentation des PDS :**
Bruxelles Mobilité a conçu avec l'aide des associations COREN et GoodPlanet une farde de présentation des PDS dès 2006. Cette farde est destinée à toutes les écoles qui développent un plan de déplacements scolaires. Véritable mine d'or, elle constitue un outil de travail qui les guidera tout au long de la démarche. Outre un cahier méthodologique décrivant très précisément les différentes étapes du processus, cette farde a été alimentée au fil du temps par une vingtaine de fiches pratiques qui illustrent les activités possibles à mettre en œuvre dans les plans d'actions. Les écoles y trouveront de plus, toute une série d'outils (questionnaires mobilité) et de renseignements utiles à la bonne réalisation de leur PDS.



Pour télécharger la farde de présentation des PDS :

<http://www.mobielbrussel.irisnet.be/static/attachments/partners/na/2/Farde%20PDS%202016%20FR.pdf>

- **L'E-News des PDS :** newsletter envoyée par Bruxelles Mobilité trois fois par an (en septembre, en janvier et après les congés de Pâques) à plus de 1200 destinataires. Elle cible principalement tous les groupes de travail des écoles PDS ainsi que les personnes ayant manifesté un intérêt pour son contenu. L'E-News est organisée en 4 grands volets :
 - o un agenda de la période à venir qui reprend les différentes activités et les appels à projets en cours ;
 - o les nouvelles de la cellule Sensibilisation de Bruxelles Mobilité qui communique sur les évolutions de la démarche PDS ;
 - o les différents événements à venir y sont détaillés : salon PDS, formations, activités possibles proposées par les partenaires et associations, etc ;
 - o une bonne pratique qu'une ou plusieurs écoles, du niveau primaire ou secondaire, souhaitent partager.

Pour vous abonner à l'E-News des PDS, envoyez un mail à pds@sprb.brussels

CAMPAGNES :

- **Emile le serpent mobile :** action de sensibilisation sous la forme d'un défi qui a pour but de faire réfléchir les enfants et leurs parents sur leurs déplacements et les encourager à se rendre à l'école en optant pour un mode de déplacement sûr et écologique. Durant deux semaines, les écoles sont invitées à relever le défi en encourageant parents et élèves à utiliser autant que possible, les modes alternatifs à la voiture (marche, vélo, transport en commun, covoiturage) pour se rendre à l'école. L'école adapte le jeu pour attirer le plus grand nombre de participants et définit son propre objectif. Les enfants venant à pied, à vélo et/ou en transports publics décorent le serpent avec des gommettes en arrivant à l'école. L'objectif est de décorer le serpent entièrement pour la fin de la semaine. Les élèves reçoivent alors une récompense. Le défi "Émile, le serpent mobile", c'est :
 - plus de modes actifs aux abords de l'école et donc une circulation plus apaisée, plus de convivialité et de sécurité ;
 - un projet léger pour les enseignants, qui s'adapte à la réalité de l'école ;





> The smart movers avec l'asbl COREN

- une dynamique **ludique** pour mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire sur les thématiques de la sécurité routière et de la mobilité ;
- une moyenne de **20% de déplacements actifs supplémentaires** après le défi;
- un projet européen qui a déjà mobilisé **48 383 élèves** dans 325 écoles dans 18 pays d'Europe. Les campagnes «Emile, le serpent mobile» (ou «Sam de Verkeersslang» en Flandre) étaient destinées au départ à quelques écoles en Belgique. Cette campagne est devenue européenne, au fil des années, avec de plus en plus d'écoles d'autres pays !
- un projet **gratuit**.

sont ainsi des alternatives placées sous le feu des projecteurs. Le thème de la mobilité durable est au centre des cours, durant toute la Semaine de la Mobilité, dans la plupart de ces écoles. Une occasion à ne pas manquer pour renforcer le lien avec les parents des élèves en les remerciant de leur participation autour d'un petit déjeuner, une exposition 'mobilité', un spectacle, etc. Afin de réaliser ces actions, un budget de 40.000€ est dégagé chaque année pour aider les écoles à mettre en place des initiatives en vue d'une mobilité durable durant la Semaine de la Mobilité. Bruxelles Mobilité offre par ailleurs du matériel de promotion ((affiches, lettres, petits cadeaux fluorescents, etc.). 50 écoles ont participé à l'action de la semaine du 16 au 22 septembre 2013, 70 en 2014, 80 en

2015 et 92 en 2016! Lors de cette semaine, les écoles font preuve d'une grande créativité et mettent en place différentes actions pour inciter leurs élèves, parents et enseignants à tester les différents **modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**. Il s'agit d'une initiative de Bruxelles Mobilité en partenariat avec la STIB, la SNCB, De Lijn, TEC Brabant-Wallon, Pro Velo, CyCLO, Villo!, les Ateliers de la rue Voot, de Fietsersbond, Carpoolplaza et Bruxelles Environnement.

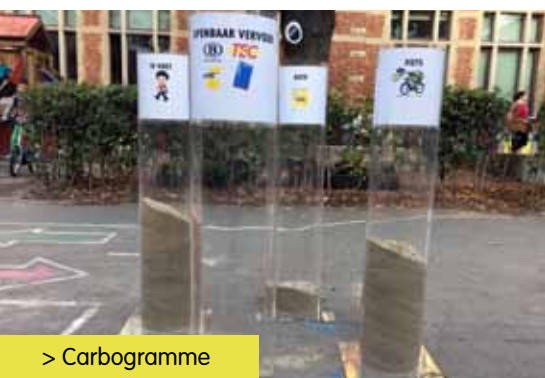
- **L'action éclairage** : depuis 2015, Bruxelles Mobilité s'inscrit dans la campagne du GRACQ et soutient des actions de promotion au niveau secondaire en vue d'encourager les cyclistes à rouler en hiver tout en étant bien visibles des autres usagers

Plus d'infos :

www.emileleserpentmobile.be

- **À l'école/au travail sans voiture :** Chaque année, depuis 10 ans, durant la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, les écoles en PDS sont invitées à prendre part à l'action «À l'école / au travail sans voiture». Les écoles participantes conviennent les élèves, parents et le personnel enseignant et administratif à tester les alternatives à la voiture, et espèrent changer certaines habitudes de déplacement et les rendre plus durables. La marche à pied, le vélo, les transports publics et le covoiturage





> Carbogamme



de la route. A cette occasion, des petits déjeuners et des distributions d'éclairages ou lampes sont organisées.

- **Mov'In the City** : que ce soit pour les trajets vers l'école, les loisirs ou les sorties, les jeunes de 14-18 ans commencent à être réellement autonomes dans leurs déplacements. Pour les encourager à la pratique de l'intermodalité, l'asbl COREN a initié la campagne Mov'In the City, avec le soutien de Bruxelles Mobilité et plusieurs autres partenaires. Cette campagne propose aux élèves (3^e, 4^e, 5^e secondaires) de tester l'intermodalité dans tout Bruxelles sous la forme d'un grand jeu. Il est précédé par une animation-débat et une formation 'Vélo-Trafic'. Tout au long de la campagne, les élèves vont être sensibilisés pour rendre leur exploration de la capitale de l'Europe agréable et intelligente. Le jour du grand jeu, les élèves testent différents modes de mobilité, mais aussi leurs connaissances et habilités, afin de valider le titre de Smart Moover. Au final, ils auront les clés d'une mobilité durable permettant de vivre dans une ville qui 'respire' !

Plus d'infos :

www.movinthecity.brussels

OUTILS :

- **Bambini Box** : développée par l'asbl Mobiel 21, cette boîte d'activités sur le thème de la mobilité durable pour les tous-petits contient des outils (brochures, livres d'images) pour les maternelles. Elle est disponible chez GoodPlanet..

Plus d'infos :

www.mobiel21.be/nl/content/bambini-op-pad-met-fiets-en-kids

- **Carbogamme** : Il s'agit d'un outil qui permet de visualiser l'empreinte carbone que génère un ensemble de personnes lorsqu'elles se déplacent. Visuel, il se présente sous la forme d'un récipient de forme régulière (par exemple un cylindre en plexiglas transparent) dans lequel s'accumulent des grains de maïs (ou autre) dont la quantité représente les émissions de CO² de chacune de ces personnes. Ces émissions sont fonction du mode de déplacement et de la distance parcourue.

Plus d'infos :

<https://www.coren.be/fr/s-outiller/outils/item/87-le-carbogamme>

- **Sessions de concertations** : sessions réunissant tous les enseignants d'une école pour leur permettre de réfléchir et discuter de mobilité durable
- **GoodMap** : module disponible en ligne dès septembre 2017 pour la réalisation des cartes des domiciles des écoles. Accessible à tous sans restrictions. Spécialement développé pour les enseignants. Réalisation d'une carte en 3 étapes très simples pour néophytes.

ANIMATIONS :

- **A pieds joints dans le passé** : sensibiliser les adolescents à la mobilité durable, l'asbl Arkadia propose un parcours sur «la mobilité et la gestion de l'espace public», dans le centre de Bruxelles. Cette balade guidée permet de sauter « A pieds joints dans le passé »..

Plus d'infos :

www.arkadia.be



- **Petits petons** : d'autre part, les enfants de la 3^{ème} maternelle à la 2^{ème} primaire des écoles PDS peuvent également participer à des balades découvertes «Petits petons» les sensibilisant à la mobilité et à la sécurité routière..

Plus d'infos :

www.arkadia.be

- **Mobibus** de la VSV à destination des élèves de secondaire de 14 à 16 ans. Les jeunes de ce groupe d'âge comptent le plus grand nombre de blessés et de décès de la route. Il est donc essentiel que les jeunes acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour se déplacer en toute sécurité dans la circulation. Il s'agit d'une exposition itinérante sur la mobilité et la sécurité routière. En incluant un quiz et des capsules vidéo, le Mobibus permet jeunes de se familiariser avec des thèmes tels que l'angle mort, la mobilité durable et les règles de circulation pour les cyclistes et les conducteurs de cyclomoteurs.

Plus d'infos :

www.mobibus.be

- **Module « consommation collaborative »** : Taxistop asbl a développé un module

pédagogique interactif sur la consommation collaborative. Ce module a pour ambition de sensibiliser aux multiples solutions issues de l'économie du partage. En effet, il apparaît nécessaire d'attirer l'attention des jeunes, au coeur d'une société en métamorphose constante, à la problématique de la surconsommation et aux alternatives qui existent. L'économie collaborative est un modèle économique fondé sur des réseaux d'individus et de communautés, transformant la façon dont nous pouvons produire, consommer, financer, et apprendre. Elle consiste à mettre en commun des ressources sous-exploitées pour les rentabiliser et éviter le gaspillage.

Le module interactif animé par un expert de Taxistop consiste en :

- une brève introduction théorique qui cible le sujet à l'aide de deux petites vidéos ;
- un jeu de rôle pour découvrir très concrètement différentes filières de l'économie collaborative ;
- un moment de réflexion avec les élèves pour voir ce qu'ils ont retenu et comment l'appliquer dans leur propre vie. Cela permet de recadrer les choses qu'ils viennent de découvrir.

“CES DEUX ANIMATIONS ONT ÉTÉ SPÉCIALEMENT DÉVELOPPÉES PAR UN INSTITUTEUR PRIMAIRE EN PRENANT EN COMPTE LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR POUR LES DIFFÉRENTS CYCLES ET EN VARIANT LES TECHNIQUES D'ANIMATION AFIN D'OUVRIER LE PANEL DES INTELLIGENCES MULTIPLES : LA DISCUSSION ORALE, L'ÉCRIT, LE DESSIN, LE MOUVEMENT, LA DÉCOUVERTE PAR LE TOUCHÉ. ANIMATION ZÉRO ENNUI !”

JULIE GODART -
GOODPLANET



Ce module de 2 périodes de cours est accessible pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années secondaires.

Plus d'infos :

<http://www.taxistop.be/fr/projet-evenement/module-conso-collaborative/>

- Des animations ont également été développées ces dernières années par **GoodPlanet**. Elles sont disponibles pour les écoles en PDS qui en font la demande à Bruxelles Mobilité dans leur plan d'actions mais également pour les écoles bruxelloises qui ne sont pas en PDS (gratuit pour une classe par école) Citons, entre autres :
 - **A petits pas dans notre quartier ! :** animation d'1 matinée à destination des tout-petits (2^{ème} et 3^{ème} maternel et 1^{ère} primaire) en vue d'une introduction à la mobilité durable et à la sécurité routière.
 - **On bouge dans notre quartier ! :** deux matinées pour vivre la mobilité dans le quartier de l'école. Au menu : une balade originale dans le quartier, la découverte du mot mobilité et de ses liens, une séance de relaxation pour se remémorer
- **En route avec le Mobi-Pass :** Comment débattre de mobilité avec les enfants ? Le temps d'une animation, les élèves se transforment en... mode de déplacement. « Vivre » la mobilité, permet aux élèves de réfléchir aux problèmes qui en découlent ; pour, en fin d'animation, proposer des pistes de solutions. Animation de 2h à destination des 3^{ème} et 4^{ème} primaire.
- **Et d'autres encore ;** comme la mallette pédagogique « Mobilité durable » développée en 2011 par le Réseau Idées avec le soutien de Bruxelles Mobilité ou encore l'Opération Cartable et l'opération visibilité (voir page 52 pour plus d'informations à ce sujet).

MATÉRIEL DE COMMUNICATION :

Des supports de communication sont fournis par Bruxelles Mobilité en vue d'aider à communiquer sur la participation au projet. En 2015, une refonte de l'ensemble du matériel a été effectuée. Il comprend :

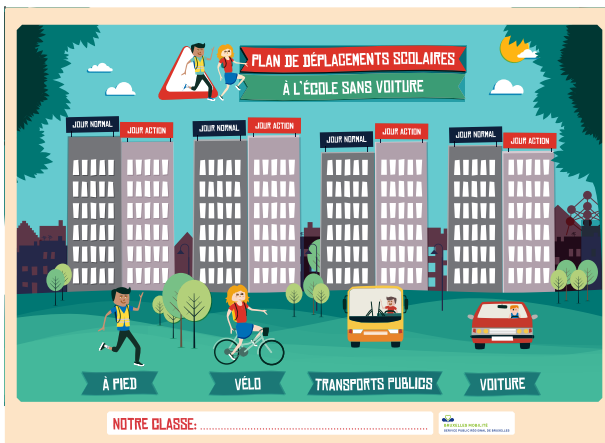
- Un nouveau logo.
- Pour l'action « A l'école/au travail sans voiture », des affiches spécifiques sont proposées pour calculer l'impact de l'action par classe.

- Le plan d'actions sous la forme d'un calendrier à mettre dans la salle des profs a vu le jour sous l'impulsion des associations. Cet outil encourage à actualiser régulièrement le plan d'actions en y apposant des post-its, on visualise l'avancée des réalisations concrètes. Tous les professeurs peuvent ainsi communiquer sur ce qu'ils font.
- De nouvelles banderoles spécifiques pour les sections fondamentales et secondaires.

- Une affiche avec des stickers par action est proposée par classe / par école. Les élèves de primaire peuvent communiquer sur les actions déjà mises en place au sein de leur école.
- Une page Facebook a vu le jour en 2015 et est régulièrement alimentée en contenu.

Pour consulter cette page Facebook :

www.facebook.com/SVP.PDS/



BILAN

HISTORIQUE DES PDS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES :

2006 :

Lancement du comité d'accompagnement qui réunit les associations, Bruxelles Mobilité, le cabinet, la STIB, l'IBSR et Brulocalis..

DEPUIS 2006 :

Événement annuel kick-off pour le démarrage des écoles nouvellement en PDS.

2006-2007 :

30 premières écoles dans la démarche.

2007-2010 :

Organisation de forum des écoles en PDS. Cet événement annuel prend la forme de présentation des activités possibles et d'un bilan. Les associations et partenaires sont également présents.

2008 :

Organisation du forum des écoles PDS avec des ateliers spécifiques qui réunissent les écoles, les zones de police, Bruxelles Mobilité, les communes et les autres partenaires (STIB, associations).

2008 :

Lancement de l'action « A l'école sans voiture ».

DEPUIS 2009 :

E-News spéciale PDS (3 éditions par an).

2010 – 2011 – 2015 :

Réunions permettant aux communes et aux zones de police d'échanger sur le thème de la mobilité scolaire.

2011 :

Premier Salon des PDS réunissant écoles et diverses associations. Le concept favorise l'échange et le dialogue entre enseignants.

2012 :

Lancement de l'action « Emile le serpent mobile »

DEPUIS 2012 :

Événement annuel pour marquer la fin du suivi des écoles par les associations après un an d'encadrement, et le passage du relais à Bruxelles Mobilité.

2013 :

Instauration de l'obligation en matière de mobilité scolaire (réunion d'infos auprès des différents acteurs dont communes et ZP) + formation des écoles qui le désirent.

DEPUIS JANVIER 2014 :

Lancement de l'aide financière de Bruxelles Mobilité aux écoles en PDS.

2015 :

Ouverture de la page Facebook des PDS.

2016 :

Focus sur le secondaire.

LES PDS VIENNENT DE SOUFFLER LEURS 10 BOUGIES. ILS AVAIENT ÉTÉ INITIÉS PAR LE MINISTRE PASCAL SMET LORS DE SA PREMIÈRE LÉGISLATURE RÉGIONALE. QUEL BILAN ET QUELLE SATISFACTION EN RETIREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

« Comme vous l'indiquez, les PDS viennent il y a quelques mois de fêter leur 10^{ème} anniversaire ! Cela fait désormais 10 ans que les écoles bruxelloises sont encadrées, suivies et soutenues afin que des solutions concrètes soient mises en place pour améliorer l'accessibilité des élèves à leur établissement scolaire. Nous sommes ainsi très fiers et heureux de voir que ce projet lancé il y a maintenant deux législatures se soit bien implanté et ne cesse de se développer. Comme le disait Nelson Mandela, « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ». Contribuer à éduquer notre jeunesse et conscientiser les parents à une gestion durable des déplacements en milieu urbain fait ainsi partie de nos missions et est une politique indispensable à mener pour améliorer la mobilité de demain.

Après 10 ans d'existence, le bilan des PDS est selon nous plus que positif : ce sont en effet

près de 264 écoles tant francophones que néerlandophones qui ont pris part à la mise sur pied de plans de déplacements scolaires via l'étude, la mise en œuvre et l'évaluation, en interne, de mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements. En travaillant sur les 4 axes complémentaires que sont l'information/communication, la sensibilisation/l'éducation, l'organisation des déplacements et l'infrastructure, les résultats sont là et parlent d'eux-mêmes : en dix ans, 1728 places de vélos ont été créées, 40 flottes vélos ont été constituées, 300 draisiennes ont été offertes, 75 enseignants de 40 établissements scolaires ont participé à des ateliers vélos, ... Les PDS, ce sont aussi de nombreuses activités et actions organisées toute l'année au sein des écoles : « A l'école/ Au travail sans voiture » (35.000 élèves y ont participé en 2016), « Emile, le serpent mobile » ou l'Appel à projets « Semaine de la

Mobilité » contribuent à rendre visible l'action des écoles. Enfin et avant tout, les PDS c'est aussi une grande communauté d'hommes et de femmes qui s'investissent autour d'un projet pédagogique et sociétal, un projet qui rassemble petits et grands, un projet de rencontres entre le monde associatif et scolaire, entre les élèves, les parents et les professeurs qui, au fil des réunions, rencontres et débats, tissent des liens.

Chaque année ce sont ainsi près de 200.000 euros (100.000€ en subsides et 100.000€ en matériel offert directement) qui sont investis dans les PDS pour la réalisation de plus de 50 plans d'actions annuels. L'objectif initial de lancer une dynamique nouvelle et d'introduire les enjeux liés à la mobilité au sein du monde scolaire est donc bel et bien atteint. »

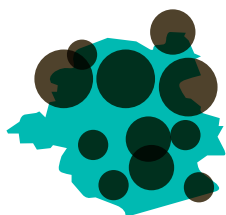
Alessio Papagni – Cabinet du Ministre Pascal Smet

CHIFFRES CLÉS :



50%

Plus de 50% des écoles de la Région Bruxelloise ont participé au PDS



264

264 écoles actives en PDS



100.000

Plus de 100.000 euros/an d'aides financières



100.000

Plus de 100.000 euros/an d'aides matérielles

POUR LES 4 VOLETS SUIVANTS:

Information/
Communication

330

Plus de 330 cartes de localisation des élèves réalisées par Bruxelles Mobilité

330

Plus de 330 fiches d'accessibilité réalisées par la STIB et offertes par Bruxelles Mobilité aux écoles

140

140 banderoles 'Mon écoles s'engage pour une meilleure mobilité' produites en 2015 distribuées

Education/
Sensibilisation

2

2 actions phares

39

Printemps: Emile, le serpent mobile (et Sam), 39 écoles participantes

92

Semaine de la mobilité: 'A l'école/Au travail sans voiture' 92 écoles

35.000

Semaine de la mobilité: 'A l'école/Au travail sans voiture' 35.000 élèves touchés en 2016

Organisation
des déplacements

50.000

Chasubles offertes par Bruxelles Mobilité

8.000

Casques offerts par Bruxelles Mobilité

17

Rangs vélos (17 écoles)

Infrastructures

1.728

1.728 places de stationnement vélos offertes aux écoles



AU FINAL, QU'EST-CE QU'UNE ÉCOLE EN PDS ?

« Une école en PDS est une école qui a souhaité démarrer la démarche dans son établissement afin de réfléchir à une mobilité durable. Elle a bénéficié de l'accompagnement des associations en vue de l'établissement de son diagnostic et de son plan d'actions. A l'issue de cette année d'accompagnement, l'école devient autonome et est considérée comme « école PDS » pendant au moins 3 ans. Elle demeure en PDS si elle effectue tous les 3 ans une mise à jour de l'enquête mobilité (questionnaire classes et enseignants calqué sur le modèle de pré-diagnostic), remet un nouveau plan d'actions et reste active. »

Christine HEINE – Bruxelles Mobilité

« Quand j'appelle une école pour lui proposer de réaliser un PDS ou quand j'ai face à moi une équipe d'enseignants je leur dis : un PDS, c'est un accompagnement de 3 ans de votre école dans la réalisation d'actions en faveur de la mobilité durable (qui inclut également la sécurité routière). La 1ère année vous serez accompagnés par notre association pour établir ensemble un diagnostic de l'accessibilité de votre école par 4 modes de déplacements (marche, vélo, TP et voiture). Sur base d'une collecte d'informations via des enquêtes et des relevés, nous réaliserons une carte de localisation du domicile des élèves et nous pourrons établir quels

seront les points d'amélioration pour le futur. Avec ce diagnostic, nous réalisons ensemble un plan d'actions que nous mettons en place dans la 2^{ème} partie de l'année scolaire. Pour la réalisation de ce plan d'actions, votre école reçoit un financement de Bruxelles Mobilité. Les deux années suivantes, vous ne recevrez plus notre accompagnement mais bien celui de Bruxelles Mobilité avec les mêmes aides matérielles et financières. Le PDS est un projet personnalisé pour chaque école, en fonction des besoins de l'école, des envies et du temps de son équipe et/ou des parents impliqués. »

Julie GODART – GoodPlanet

QUELLES SONT LES RECETTES POUR RÉALISER UN BON PDS DANS UNE ÉCOLE ?

- Une direction impliquée et qui motive ses troupes.
- Des enseignants intéressés (ou curieux) de la thématique.
- Des parents ou une association de parents impliqués.
- Une bonne coordination entre tous les acteurs.
- La mise en place d'actions concrètes, ne pas rester uniquement dans la discussion.

Julie GODART - GoodPlanetet

QUELS SONT LES ÉCUEILS DANS LA RÉALISATION D'UN PDS ?

- Les changements au sein de l'équipe éducative et le manque d'implication des autres membres peuvent rendre la démarche des PDS ardue.
- Le manque de réponse aux demandes d'amélioration de l'infrastructure peut décourager.

Christine HEINE – Bruxelles Mobilité

- Pour certaines écoles, le fait que l'accompagnement des associations dans la démarche de construction d'un PDS soit limité à une année scolaire peut aussi décourager. La transition vers l'autonomie est parfois complexe.
- La non-informatisation des PDS est une difficulté. Il serait utile de développer une plateforme interactive sur laquelle les écoles en PDS pourraient retrouver l'ensemble des documents qui les concernent et les outils possibles.
- Souvent le PDS est un projet parmi d'autres au sein de l'école. La mobilité peut être le thème d'une année et puis l'année suivante, on passe à un autre thème. Au contraire des écoles du réseau néerlandophone où la mobilité est intégrée dans le tronc commun du programme primaire, les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne disposent pas de cette chance.
- La mobilité n'est pas un thème « sexy » ni simple. Cela concerne beaucoup d'acteurs

et cela dépasse aussi les limites strictes de l'école.

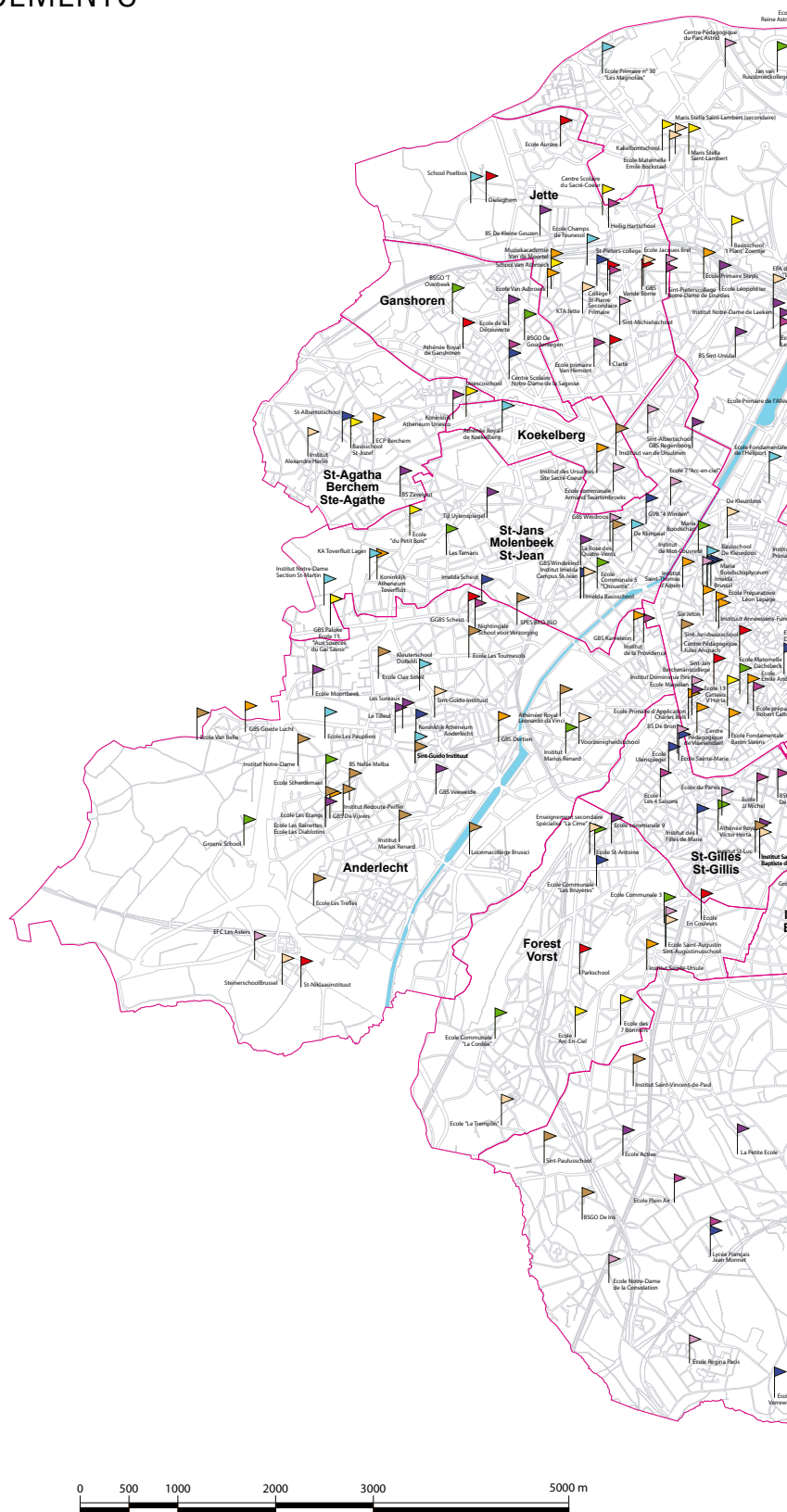
Julie GODART - GoodPlanetet

Il arrive que certains établissements scolaires abandonnent l'élaboration de leur PDS ou son actualisation. Le Collège Saint-Hubert d'Auderghem (qui a abandonné son PDS en cours de route) apporte quelques éléments d'informations pour répondre à cette question. Propos de Mr Meinguet (directeur du fondamental 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire) et Mr Polomé (fondamental et maternelle: 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} primaire) - Collège Saint-Hubert à Auderghem :

- Les directions ne doivent pas s'occuper des PDS et n'en ont pas le temps faute de moyens administratifs sauf amélioration dans l'avenir.
- Les parents ne respectent pas les interdictions de se garer et de stationner devant l'école. Les directions estiment que la police doit jouer son rôle dans ce cas et verbaliser.
- Ils estiment que l'enseignement et la mobilité sont deux choses distinctes, mais néanmoins ils sont conscients du rôle que l'école peut jouer en matière de mobilité. Les élèves passent d'ailleurs le Brevet du Cycliste.

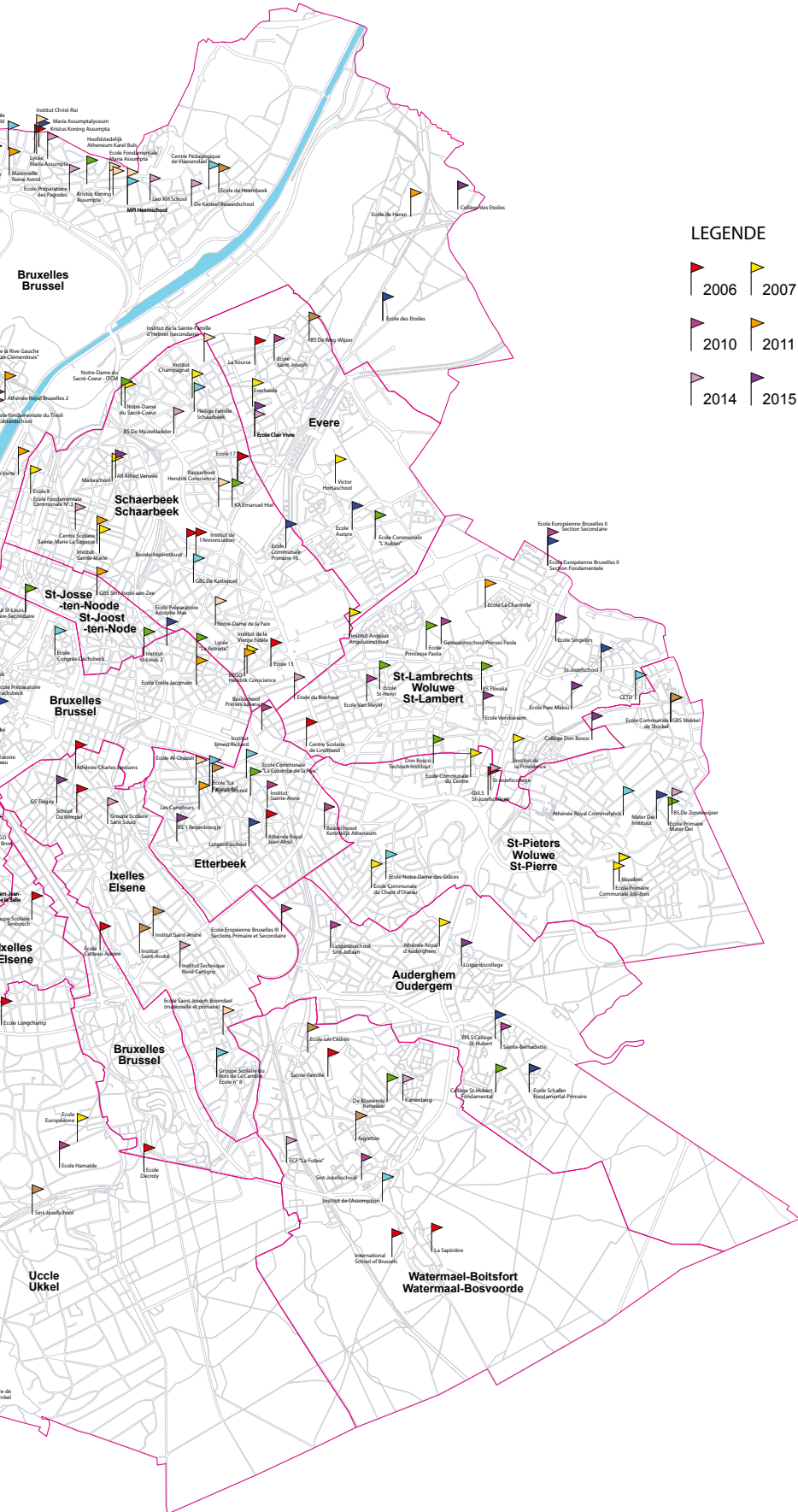


PLANS DE DÉPLACEMENTS SCOLAIRES

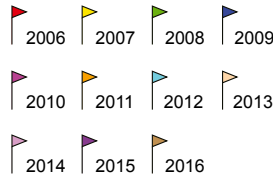




BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT
 SERVICE PUBLIC REGIONAL DE BRUXELLES
 GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL
 Direction Stratégie 04/2016 Directie Beleid



LEGENDE



LE FUTUR DES PDS

“ IL NOUS SEMBLE
ESSENTIEL DE
RENFORCER
L'ÉCOUTE ET
DE RENFORCER
ENCORE
DAVANTAGE LE
CONTACT SUR LE
TERRAIN AUPRÈS
DES ÉCOLES ”

Quelles sont les pistes pour l'avenir ? Quels développements souhaiteriez-vous voir émerger pour une meilleure mobilité scolaire ?

En 10 ans, les PDS ont réussi à se forger un nom dans le monde scolaire bruxellois et sont aujourd'hui reconnus comme un programme innovant et ludique qui touche à des thématiques souvent délaissées par les programmes scolaires. Mais il reste toutefois de nombreux défis à relever : tout d'abord en terme de communication, il est temps de s'adapter au public et d'ancrer ce programme dans le XXI^{ème} siècle en développant les aspects numériques et la communication digitale via, entre autres, les réseaux sociaux. Si le primaire a longtemps été au centre de l'attention, il nous semble également indispensable de trouver un nouvel équilibre qui permette le développement de nouvelles activités auprès des ados, un public très réceptif aux enjeux environnementaux et aux modes de déplacements actifs. Un focus plus important devrait ainsi être fait sur les établissements du niveau secondaire.

Enfin, il nous semble essentiel de renforcer l'écoute et de renforcer encore davantage le contact sur le terrain auprès des écoles afin de pouvoir répondre plus efficacement à leurs besoins. La dimension humaine est en effet un aspect indispensable à la bonne réussite des activités, projets et du suivi des plans d'actions

établis par les écoles. C'est un volet sur lequel des moyens supplémentaires doivent être davantage consacrés.

Ensemble, nous veillerons à poursuivre ce programme. Encore plus que par le passé, nous restons convaincus que l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes jouent un rôle fondamental pour forger les comportements nouveaux qui participeront sans conteste à l'amélioration de la mobilité de demain.

Alessio PAPAGNI – Cabinet du Ministre Pascal Smet

Depuis l'année 2016, il y a une réelle volonté de la part de Bruxelles Mobilité de différencier clairement l'approche PDS primaire et l'approche PDS secondaire. Un workshop à l'attention des écoles secondaires PDS a été organisé en novembre 2016 afin de recueillir les besoins, envies, freins éventuels avec des enseignants, directions et membres du personnel des écoles secondaires dans la mise en place d'un PDS. Cet événement a permis de se rendre compte des différences fondamentales entre le primaire et le secondaire et de poser les bases pour entamer le réel changement du PDS secondaire.



Plus précisément, les associations COREN et GoodPlanet souhaiteraient s'orienter vers certaines pistes tant opérationnelles et stratégiques, telles que :

- Etendre l'appel à participation aux écoles ayant démarré un PDS il y a 3 ans et plus.
- Développer une plateforme informatique des PDS interactive, avec un espace pour chaque école, avec des modules interactifs. Cette plateforme est en cours de développement par GoodPlanet suite à un subside de Bruxelles Mobilité. Elle devrait voir le jour en 2018 et permettra de communiquer plus précisément au sujet des PDS.
- Développer un événement à destination des élèves des écoles PDS d'une même année
- Renforcer la partie expérimentation des modes chez les élèves et l'équipe pédagogique.
- Ouvrir un marché « Flotte de vélo » estampillé Bruxelles Mobilité.
- Accentuer un contexte de la mobilité durable à Bruxelles.

Julie GODART – GoodPlanet et Thierno NDIAYE - COREN

Au fil du temps, après 10 années de PDS dans les écoles bruxelloises, nous avons adapté notre approche tant dans le primaire que le secondaire.

Pour le primaire, nous conservons un triple objectif. Notre désir reste de sensibiliser les parents, les enfants et les enseignants à une mobilité durable ainsi qu'à la sécurité routière. De plus, l'objectif est d'améliorer la sécurité, la qualité de vie et l'accessibilité de l'école et de ses abords. Enfin, nous souhaitons évidemment favoriser une évolution des habitudes de voyages à la fois pour l'itinéraire vers et depuis l'école mais également pour les trajets scolaires eux-mêmes (vers la piscine, bibliothèque, ...).

Pour le secondaire, nous désirons renforcer notre approche des PDS dans les prochaines années. En effet, le volet sensibilisation dans le secondaire ne peut être envisagé de la même façon que dans le primaire. Il est impératif de développer des messages clairs et précis. Le quotidien d'une école secondaire ne peut être comparé à celui du

primaire. Nous devons donc nous adapter à la réalité du secondaire. Pour ce faire, une réflexion avec les associations, le cabinet du Ministre de la Mobilité et l'équipe de Bruxelles Mobilité a été menée pendant plusieurs mois. Cette réflexion a débouché sur une vision intégrée de la démarche des PDS au niveau du secondaire. L'approche des écoles en PDS est un projet d'école avec une forte démarche participative de la part des élèves. Nous souhaiterions également renforcer le volet sensibilisation des jeunes via la sensibilisation des enseignants. Les objectifs développés sont désormais les suivants :

- Équiper les jeunes afin qu'ils développent leur propre mobilité de manière durable.
- Adapter l'infrastructure scolaire pour permettre une mobilité durable.
- Encourager les enseignants à devenir des modèles pour leurs élèves en termes de mobilité durable.

De nombreuses pistes ont également été envisagées avec les associations et le cabinet du Ministre Smet. L'un des défis pour les prochains mois sera de renforcer la cellule PDS de Bruxelles Mobilité. Si ce renfort humain est rendu possible, l'équipe pourra envisager sérieusement de :

- Adapter la démarche aux écoles secondaires;

- Développer le site internet et la plateforme informatique;
- Renforcer les synergies avec les communes et les zones de police;
- Relancer/répondre aux écoles activement;
- Assurer un suivi personnalisé des écoles actives et partager les bonnes pratiques;
- Rédiger un cahier des charges pour établir un bilan des PDS;
- Soutenir de nouveaux projets des associations ou des écoles;
- Créer de nouveaux matériels pour les publics moins touchés;
- Collaborer avec les deux autres Régions pour développer notre soutien (formation, ...);
- Collaborer activement avec la Direction Sécurité Routière de Bruxelles Mobilité pour la mise à disposition du matériel pédagogique et sa gestion;
- Relayer et suivre les demandes d'améliorations de l'infrastructure;
- Et autres !

Christine HEINE – Bruxelles Mobilité



PARTIE II :

Initiatives complémentaires en Région de Bruxelles-Capitale

LE BREVET DU CYCLISTE

Le Brevet du Cycliste permet un apprentissage des bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie pour les enfants de 10 et 11 ans. Il leur offre la perspective de devenir acteurs de leur mobilité. Encadrés par leurs enseignants et / ou les formateurs de Pro Velo EDUC, les élèves dès la 4^e primaire apprennent, dans leur environnement immédiat, les bases de la conduite à vélo, en autonomie, sur un circuit connu.



A la suite d'un cursus d'une trentaine d'heures et de quelques tests, les élèves peuvent obtenir un Brevet témoignant de leur maîtrise des comportements adaptés sur voirie, à vélo.

Le Brevet du Cycliste ne constitue en aucun cas un permis de conduire son vélo sur la route. Il s'agit d'un cursus d'apprentissage qui peut s'étaler sur plusieurs semaines d'une année scolaire et qui comprend différentes étapes au cours desquelles les élèves sont formés progressivement à la conduite à vélo dans la circulation.

L'aboutissement de ce cursus est un parcours individuel de 3 à 4 kilomètres

dans la circulation sous l'œil attentif d'examineurs qui évaluent le comportement, la connaissance du Code de la route et la place sur la chaussée de l'élève en manœuvre sur la voie publique.

> Plus d'infos :

<http://provelo.org/fr/educ/programmes/brevet-cycliste>
<http://www.brevetducycliste.be/>

Pour le Cahier du Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité Routière, Christophe Winkel, responsable EDUC chez Pro Vélo et en charge de l'organisation du Brevet du

Cycliste a bien voulu répondre à quelques questions :

LE BREVET DU CYCLISTE – SON ORGANISATION

Quelles années scolaires sont concernées par le passage du Brevet du Cycliste et comment s'organise-t-il ?

Au fil des années, nous avons élaboré un programme d'éducation au vélo qui permet de former les élèves sur le long terme avec une progression phase par phase. Il s'adresse aux enfants de 4^e, 5^e et 6^e primaires en proposant une activité différente pour chaque degré qui s'insère dans une volonté plus large de créer une véritable dynamique vélo au sein des écoles où nous travaillons.

En 4^e, la formation est orientée vers l'acquisition des compétences nécessaires pour circuler en groupe dans la circulation ainsi que les aspects du code de la route utiles aux cyclistes. Nous apprenons à tous les élèves l'équilibre car dans certaines écoles, il peut y avoir jusqu'à 40% d'élèves qui n'ont pas de maîtrise suffisante pour sortir en groupe dans la circulation.

Le projet du Brevet intervient l'année suivante, en 5^e primaire, même si certaines écoles préfèrent travailler en 6^e. En effet, en 6^e, les élèves ont l'occasion d'utiliser les compétences acquises les années précédentes via une activité pédagogique en lien avec les cours, où le vélo est utilisé comme moyen de déplacement (visite d'un musée, sortie culturelle à thème, déplacement vers la piscine...).



> **Christophe WINKEL,**
responsable
EDUC chez
Pro Vélo

Quels sont les critères de sélection des écoles ?

Les critères de sélection des nouvelles écoles sont dans l'ordre :

- implication/intérêt de la commune dans le projet (via essentiellement l'existence d'un pool cycliste) ;
- année d'inscription sur la liste d'attente ;
- motivation qui est déterminée lors d'une rencontre entre le corps enseignant et Pro Vélo.

Le 3^{ème} critère est déterminant car parfois l'inscription a été faite sans connaître les engagements et l'implication que le projet entraîne pour l'école.

Quels sont les acteurs qui gravitent autour de l'organisation du Brevet du Cycliste ? Quels sont leurs rôles ?

LE RÔLE DE L'ÉCOLE

L'accompagnement de l'école par Pro Vélo autour du Brevet est évolutif :

- La première année, l'école découvre le projet. En amont de la formation pratique, l'enseignant s'engage à passer en revue avec ses élèves les aspects les plus importants du code de la route. Lors de 3 jours de formation pratique, les élèves

sont accompagnés par leur titulaire, par le professeur EP ou l'éducateur.

- Pour le passage du Brevet, l'école doit s'assurer qu'il y a suffisamment d'examineurs pour sécuriser l'ensemble du parcours. Elle doit donc mobiliser différentes personnes (enseignants, direction, éducateurs, parents d'élèves...).
- Lors des deux années suivantes, les personnes impliquées dans le projet sont amenées à se l'approprier progressivement. Pro Vélo laisse de plus en plus de place à l'enseignant.
- Après trois ans, l'école devient autonome et l'intervention de Pro Vélo passe de 4 jours à 1,5 jour (1 jour de formation ainsi que le passage du Brevet).

Dans cette optique, il est fondamental que le Brevet soit un projet porté par l'école et pas par un enseignant isolé, qui risque de ne pas avoir le soutien nécessaire à la pérennisation du projet une fois l'autonomie acquise.

LE RÔLE DE LA COMMUNE ET SON POOL CYCLISTE

La commune a un rôle incontournable dans l'accompagnement des écoles en Brevet, et d'autant plus indispensable lorsque celles-ci passent en autonomie.

POOLS CYCLISTES DANS LES COMMUNES BRUXELLOISES :

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	RÔLE	MAIL
GOSSET	Alain	Anderlecht	Coordinateur	gosset@anderlecht.brussels
RENAUD	Samuel	Etterbeek	Conseiller en mobilité	srenaud@etterbeek.irisnet.be
HORDIES	Fabian	Etterbeek	Coordinateur Gardien de la Paix	f.hordies@etterbeek-prevention.be
LIBOIS	Cathy	Evere	Conseiller en mobilité	clibois@evere.irisnet.be
EL BAKALI	Badredine	Forest	Coordinateur	belbakali@forest.brussels
FRÉNOT	Maxime	Ixelles	Coordinateur Gardien de la Paix	Maxime.Frenot@ixelles.be
MAMADOU	Souare	Ixelles	Gardien de la paix	mamadou.souare@ixelles.be
VERKINDERE	Maud	Ixelles	Conseiller en mobilité	mverkindere@ixelles.irisnet.be
MAVAKALA	Eric	Schaerbeek	Coordinateur Gardien de la Paix	amavakala@schaerbeek.irisnet.be
VELGHE	Benoît	Schaerbeek	Conseiller en mobilité	bvelghe@schaerbeek.irisnet.be
BERCKMANS	Valérie	Uccle	Coordinateur Gardien de la Paix	vberckmans@uccle.brussels
DEMUNTER	Lionel	Woluwe St Lambert	Coordinateur Gardien de la Paix	l.demunter@woluwe1200.be
TILLIERE	Benjamin	Watermael-Boitsfort	Service mobilité	billiere@wb.irisnet.be





> Brevet cycliste

En effet, le manque d'encadrants et d'examineurs est souvent un motif d'abandon du projet. Dans ce cadre, la commune qui a mis en place un pool cycliste est la première alliée de l'école, en mettant à disposition des encadrants qui sont familiarisés avec le projet et ont été formés par Pro Velo.

Le rôle de la commune est aussi de valoriser la dynamique vélo existante et de soutenir une réflexion sur l'exploitation de ce Brevet et sur le transfert modal vers le vélo dans la commune.

Voici les principaux engagements que Pro Velo demande aux communes :

- Désigner une personne de référence pour la gestion du projet au sein de la Commune.
- Organiser annuellement une réunion de planification réunissant tous les partenaires (écoles, services communaux impliqués, zone de police, ...).
- Organiser une réunion d'évaluation du projet une fois par an.
- Soutenir si nécessaire la mise en œuvre des formations au sein des écoles.
- Mettre en place un pool cycliste pour soutenir le projet.
- Coordonner l'organisation des passages des Brevets.
- Organiser une remise des Brevets.

- Soutenir une réflexion sur l'exploitation de ce Brevet et sur le transfert modal vers le vélo.
- Assurer le dispatching des membres du pool vers les classes en autonomie (4 jours / classe) en collaboration avec les enseignants des classes concernées.
- S'assurer de la bonne organisation du passage des Brevets (examineur, endroit pour la délibération, collation).
- Inscrire les écoles demandeuses au Brevet du Cycliste.
- Être garante de ses propres engagements.

RÔLE DES ZONES DE POLICE

Les zones de police soutiennent le projet lors du passage des Brevets. Elles peuvent, en fonction des zones et des disponibilités en personnel, détacher des agents qui viennent évaluer les élèves.

Certains agents de police sont intégrés dans le pool cycliste de la commune (citons Watermael-Boitsfort).

LE RÔLE DE BRUXELLES MOBILITÉ ET DE PRO VELO

Pro Velo coordonne les Brevets du Cycliste sur l'ensemble de la Communauté Française et de la Région de Bruxelles-Capitale (de manière bilingue). L'asbl assure le suivi des écoles, des classes et des Communes qui participent au projet. Elle forme l'ensemble des personnes impliquées dans le projet.

Nous avons 2 comités d'accompagnement par an avec le Cabinet et Bruxelles Mobilité en ce qui concerne toutes les missions d'éducation, en ce compris, le Brevet du Cycliste (BDC).

Lors de ces rencontres, nous déterminons l'orientation générale de nos projets et le montant affecté à chacun de nos projets. A titre d'information, le Brevet du Cycliste est subventionné à hauteur de 131.600 € pour l'année scolaire 2016-2017.

Nous avons également une rencontre tous les deux mois avec Bruxelles Mobilité pour la mise en œuvre des décisions prises lors des comités d'accompagnement « éducation ». C'est lors de ces rencontres que nous sélectionnons les nouvelles classes pour le Brevet du Cycliste ainsi que les communes qui bénéficieront de la subvention pour les pools cyclistes. Les personnes présentes sont généralement : deux personnes de Bruxelles Mobilité (issues de la Direction Stratégie), moi-même (Christophe Winkel) et Tom Geens (coordinateur Educ Pro Velo NL).

Nous délibérons également du cas des écoles qui n'ont pas respecté leurs engagements en termes d'autonomie (pas autonomes après 4 ans).

Notre collaboration est excellente.

Ces comités d'accompagnement existent depuis 2003-2004. Mais nos rencontres se sont intensifiées au fil des ans, parallèlement à l'augmentation du nombre de classes participantes et du nombre de projets mis en place par le département Pro Velo EDUC.



“LE PROJET DU BREVET PERMET D’INSTAURER UNE VRAIE DYNAMIQUE AUTOUR DU VÉLO DANS L’ÉCOLE. LES ENSEIGNANTS IMPLIQUÉS DANS LE BREVET SONT PLUS À L’AISE PAR RAPPORT AUX DÉPLACEMENTS À VÉLO.”



LE BREVET DU CYCLISTE-BILAN ET IMPACT

Depuis que vous faites passer le Brevet, combien d’écoles se sont inscrites, combien d’élèves ont-ils été brevetés?

Nombre d’élèves cumulé depuis l’année scolaire 2004-2005: 15.684 (en RBC)

Nombre de classes cumulé depuis l’année scolaire 2004-2005: 730 (en RBC)

En 2016-2017 ce sont 113 classes par an, soit 2.420 élèves, dont 69 classes autonomes.

Cela représente 97,18 % d’autonomie en 4e année de projet: 63 écoles en 2016-2017 / 85 écoles ont participé depuis le début du projet.

L’ÉVOLUTION DU PROJET EN NOMBRE DE CLASSES ENTRE 2004-05 ET 2016-17 :

ANNÉE SCOLAIRE	CLASSES FR	KLASSEN NL	CLASSES AUTONOMES FR	CLASSES AUTONOMES NL	TOTAL DES CLASSES	NOMBRE ÉLÈVES / AN
2004-2005	18	2	0	0	20	436
2005-2006	21	4	0	0	25	542
2006-2007	24	4	0	0	28	608
2007-2008	24	4	6	0	28	608
2008-2009	25	6	8	0	31	670
2009-2010	25	13	9	0	38	810
2010-2011	41	15	12	0	56	1202
2011-2012	42	17	13	0	59	1264
2012-2013	41	17	11	3	58	1242
2013-2014	57	20	22	4	77	1654
2014-2015	70	24	20	4	94	2020
2015-2016	74	29	36	16	103	2208
2016-2017	80	33	50	19	113	2420



Avez-vous mesuré l'impact du passage du Brevet sur la mobilité future des élèves (via enquête dans le secondaire, par exemple)? Constatez-vous un transfert modal?

Il n'y a jamais eu d'enquête à proprement parler sur ce sujet en Région de Bruxelles-Capitale. Cela demande une approche méthodologique et scientifique qui prend énormément de temps et pour laquelle Pro Velo n'a jamais été subventionné.

De plus, il faudrait pouvoir suivre les élèves jusqu'au secondaire ou jusqu'à leur 18 ans, ce qui est très compliqué tant au niveau organisationnel (nourrir une base de données fiable de plus de 2500 personnes par an et la conserver pendant plusieurs années) que légal au niveau de la législation sur le respect de la vie privée.

De manière plus globale et indirecte, les enfants qui participent au Brevet sont de futurs usagers de la route. Il est difficile de mesurer l'impact que le projet aura eu sur leurs comportements futurs, mais nous voulons croire que l'expérience qu'ils auront vécue influencera leurs choix et attitudes en tant qu'usager de la route, qu'ils soient automobilistes ou cyclistes.

En revanche, il est très important de savoir que le projet du Brevet du Cycliste



QUE SE PASSE-T-IL DANS LES AUTRES RÉGIONS ?

La politique du Brevet du Cycliste et des pools est quasi la même en Région Wallonne. Quelques chiffres :

- 35 pools cyclistes, 345 classes dont 308 autonomes
- certaines zones atteignent 100% de classes autonomes (elles sont en avance sur la RBC pour cela)
- 22 % de la population scolaire de 5ème primaire touchée
- 8500 élèves par an

En Flandre, la politique est globalement différente car la plupart des actions sont créées par le VSV qui travaille avec des toolbox pour les enseignants.

n'a jamais été organisé dans l'optique principale d'un transfert modal. Cette ambition a été ajoutée par la suite. Le projet a toujours été axé sur le transfert de compétences au niveau des enfants pour leur permettre de circuler seuls dans la circulation sur un parcours connu et reconnu avec des adultes. Chaque passage de Brevet sanctionne la réussite ou non par rapport à l'acquisition de ces compétences.

Avez-vous constaté un changement dans le mode de déplacements des élèves ayant passé le Brevet et cela pendant les périodes scolaires (mise en place de rangs vélo pour la piscine par exemple)

Le projet du Brevet permet d'instaurer une vraie dynamique autour du vélo dans l'école. Les enseignants impliqués dans le Brevet sont plus à l'aise par rapport aux déplacements à vélo, et la philosophie de Pro Velo est de les pousser vers l'autonomie et l'appropriation du projet, de notre méthodologie.

Il est probable que l'existence d'un projet tel que le Brevet dans une école ait un effet levier pour le développement d'autres activités autour du vélo : il introduit la normalité du vélo à l'intérieur de l'école, et

donne les compétences aux enseignants et aux enfants pour circuler à vélo. Par ailleurs, notre partenariat avec ces écoles nous permet d'avoir une bonne connaissance de leur réalité et de pouvoir leur proposer d'autres projets en plus du Brevet. A ce titre, plus de la moitié des écoles qui organisent régulièrement des « rangs piscines » mettent en oeuvre également le Brevet du Cycliste.

> Plus d'infos :

<http://provelo.org/fr/educ/programmes/brevet-cycliste>

<http://www.brevetducycliste.be/>

LE BREVET DU PIÉTON

Interview de Natalie PEREZ, collaboratrice éducative chez GoodPlanet.
En charge de l'organisation du Brevet du Piéton

En quoi consiste le Brevet du Piéton ?

Le Brevet du Piéton a pour objectif d'apprendre aux enfants à se déplacer en rue à pied.

Pour quelle tranche d'âge ?

Tout comme il existe différents niveaux de brevets en sport, le Brevet du Piéton comprend différentes étapes: la première étape, intitulée « lacet jaune » (actuellement en cours), concerne les enfants de première année primaire. Les étapes suivantes n'ont pas encore été implémentées. Le niveau « lacet jaune » est encore un projet pilote à l'heure actuelle.

Quels sont les objectifs du Brevet du Piéton lacet jaune ?

L'idée est que les enfants de 1^{ère} primaire, accompagnés d'un adulte, acquièrent des aptitudes psychomotrices utiles pour :

- se déplacer sur une partie de trottoir proche de l'école en respectant 6 consignes
- traverser sur un passage piéton proche de l'école (en dehors d'un carrefour) en suivant 7 étapes.

Comment s'organise le Brevet du Piéton ?

Son déroulement est proche de celui du Brevet du Cycliste. Les enseignants reçoivent une formation théorique dispensée par GoodPlanet asbl. Ils transmettent ensuite à leur classes les règles théoriques.

Tout comme pour le Brevet du Cycliste, les enfants suivent une formation pratique pendant l'année scolaire. Un collaborateur éducatif de GoodPlanet vient deux fois en classe pour effectuer des exercices pratiques (exercices en milieu protégé d'abord, puis exercices dans la rue par la suite). Ensuite, les enfants sont évalués

“TOUT COMME
POUR LE
BREVET DU
CYCLISTE,
LES ENFANTS
SUIVENT UNE
FORMATION
PRATIQUE
PENDANT
L'ANNÉE
SCOLAIRE. ”



en conditions réelles par des examinateurs. Les enfants ayant réussi reçoivent leur Brevet, les autres reçoivent une attestation de participation.

Qui est à l'origine de ce brevet ?

L'IBSR, en collaboration avec Bruxelles Mobilité et GoodPlanet.

Qui coordonne l'organisation de Brevet du Piéton ?

Nous collaborons avec la Direction Sécurité Routière de Bruxelles Mobilité et le Cabinet de la Secrétaire d'Etat en charge de la sécurité routière, Bianca Debaets.

Quelles écoles sont engagées dans le processus en 2017 ?

- Ecole Colombe de la Paix à Etterbeek
- Ecole La Roue à Anderlecht
- Sint Jozefschool à Uccle
- Sint Jozefschool à Watermael-Boitsfort

Quelle est la période de passage du Brevet du Piéton ?

De fin mai à mi-juin.

Quelles sont les pistes de développement dans l'avenir ?

Nous souhaiterions proposer le Brevet du Piéton niveau « lacet jaune » à davantage d'écoles dans les prochaines années et développer le niveau « lacet vert » pour les plus grands.



« Nous, les adultes, ne nous rendons pas compte à quel point traverser une rue demande une diversité d'opérations mentales et psychomotrices. Déjà, ça demande de la concentration ! Or, l'enfant n'est habituellement pas attentif à la route puisque c'est souvent l'adulte qui veille à sa sécurité ou qui le fait traverser en lui donnant la main, l'enfant se laissant seulement guider. Ensuite, il faut comprendre comment est organisée la circulation en rue (Les voitures viennent-elles de droite ou de gauche ? Y-a-t-il des vélos qui roulent à contre-sens ?). Enfin, il faut connaître et appliquer les bons réflexes du piéton (par exemple, avant de passer devant un garage ouvert, d'abord regarder s'il n'y a pas une voiture qui va sortir).

Tout cela n'est vraiment pas évident pour des enfants de 1ère primaire. C'est pourquoi les exercices réalisés dans le cadre du Brevet du Piéton aident vraiment les enfants à acquérir les compétences psychomotrices pour marcher sur le trottoir et traverser une rue en toute sécurité. Nous nous entraînons d'abord dans la cour de l'école avec du matériel spécial, puis dans la rue, en situation réelle.

Grâce au Brevet du Piéton, les enfants deviennent également acteurs de leur sécurité : ils apprennent les comportements à adopter même si l'adulte qui les accompagne n'a pas le comportement adéquat.

Et ça marche ! Je constate qu'au fil des entraînements, les enfants qui participent au Brevet du Piéton s'approprient les règles de conduite essentielles à leur sécurité. »

Natalie PEREZ - animatrice
du Brevet du Piéton chez
GoodPlanet





LES APPELS À PROJETS « RANGS À PIED ACCOMPAGNÉS » ET « RANGS À PIED ET À VÉLO ACCOMPAGNÉS »

BREF HISTORIQUE & CONTEXTE

De 2012 à 2015, le Cabinet de la Mobilité a lancé 3 appels à participation successifs à l'attention des communes et écoles primaires pour encourager le développement de rangs à pied accompagnés entre le domicile ou un point de ralliement et l'école le matin et vice-versa le soir.

Grâce à une collaboration entre Bruxelles Mobilité et Brulocalis, le projet a pu se construire et se développer avec les communes et les écoles. Pour chaque projet développé entre une commune et une ou des écoles, la Région proposait un subside de 15.000€.

Afin de mener à bien ce projet, il était demandé une mobilisation des acteurs locaux. Concrètement, la construction du projet était sous la responsabilité d'un échevinat et d'un service bien défini, mais

avec l'aide et la collaboration d'autres services. Les autres acteurs (écoles, associations de parents, accompagnateurs, zones de police) intervenant également pour la bonne réalisation du projet.

OBJECTIFS ATTENDUS

- développer la marche ;
- opérer un transfert modal ;
- à terme, pérennisation du projet sans subsides régionaux.

RÉSULTATS

- en 2012/13: mise en place de 5 projets avec 9 écoles dans 5 communes ;
- en 2013/14 : mise en place de 10 projets avec 22 écoles dans 7 communes ;

- en 2014/15: suite à l'abandon de plusieurs communes, il est resté 6 projets avec 7 écoles dans 4 communes.

EVALUATION APRÈS 2 ANNÉES

Sur base des résultats des appels 2012 et 2013, les conditions de l'appel 2014 avaient été assouplies permettant aux services extrascolaires d'organiser des rangs l'après-midi uniquement.

BILAN APRÈS 3 ANS D'EXISTENCE

L'ensemble des acteurs concernés s'est réuni afin de trouver des pistes de solutions pour assurer la pérennisation des projets. La réflexion a porté sur les objectifs de base, le financement, les aspects liés à la coordination ; à savoir l'engagement et la collaboration des acteurs communaux,

l'engagement de l'école et le profil du personnel accompagnant engagé.

Les conclusions ont fait ressortir la volonté de poursuivre ce processus mais avec un nouvel appel à projets assoupli et élargi.

PROPOSITION D'UN APPEL À PROJETS

POUR DES RANGS ACCOMPAGNÉS

LANCÉ POUR LES ANNÉES

ACADÉMIQUES 2016/2017 ET 2017/2018

CONTEXTE

Il s'agit toujours d'une collaboration entre Bruxelles Mobilité et Brulocalis sous la supervision du Cabinet du Ministre chargé de la Mobilité, Pascal Smet.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- développer les modes actifs ;
 - changer les habitudes de déplacements ;
 - décongestionner les abords d'écoles ;
 - éduquer à la sécurité routière ;
 - développer le goût de l'exercice physique ;
 - développer l'esprit de groupe et de solidarité
-

COMMENT?

En encourageant et soutenant financièrement les communes et les écoles dans la mise en place de rangs à pied et à vélo accompagnés dans les établissements scolaires primaires et secondaires.

ELARGISSEMENT DES TYPES DE RANGS

- du domicile des élèves ou d'un lieu de rendez-vous vers l'école et inversement ;
- de l'école vers les activités sportives, culturelles et autres durant les horaires scolaires ;
- pour rejoindre les centres extrascolaires après les horaires scolaires.

QUAND?

Idéalement et afin de marquer les esprits, ils démarreraient durant la Semaine de la Mobilité pour s'organiser durant toute l'année scolaire.

AVEC L'AIDE DE QUI?

- la commune : toujours porteuse du projet et responsable de sa construction ;
- la/les école(s) qui s'approprie(nt) le projet en collaboration avec la commune ;
- les ZP qui assurent la formation du personnel accompagnateur des rangs piétons et le suivi sur le terrain ;
- l'asbl Pro Velo qui assure la formation cycliste ;
- Brulocalis qui coordonne les projets ;
- Bruxelles Mobilité qui les soutient financièrement et fournit le matériel.

RÉSULTATS POUR 2016

- 6 communes ont été sélectionnées en mai 2016. Il s'agit de la Ville de Bruxelles, Evere, Saint-Josse, Schaerbeek, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert ;
- avec 15 écoles, 2 académies et 1 centre culturel ;
- pour 12 projets : 1 projet de rang vélos et 11 projets de rangs piétons.

BREF BILAN DES COLLABORATIONS

Les communes

Différents services communaux ont pris la responsabilité du projet. On note la prise en charge de celui-ci par les services Prévention, Instruction publique, Mobilité et Extrascolaire. Avec un bilan positif en ce qui concerne les ressources humaines collaboratives.

Les écoles

Le relais des informations et des demandes a été assuré par les écoles. Des communications lors de réunions ou fancy-fair en fin d'année et en début d'année scolaire ont permis de faire connaître le projet aux parents. Au fil des années on note une adhésion de plus en plus marquée au projet de la part des parents.

L'extrascolaire

Grâce à une prise en charge de certains volets liés à la coordination du projet, le service communal responsable a pu alléger ses tâches.

“GRÂCE À UNE COLLABORATION ENTRE BRUXELLES MOBILITÉ ET BRULOCALIS, LE PROJET A PU SE CONSTRUIRE ET SE DÉVELOPPER AVEC LES COMMUNES ET LES ÉCOLES”



Les zones de police

On note une très bonne participation et implication des zones de police pour la formation et le suivi sur le terrain. Les rangs proposés par les écoles sont de tous les types suggérés dans l'appel. Le démarrage de ceux-ci s'est opéré aux environs des dates prescrites. Outre les objectifs cités dans l'appel, on constate le bien fondé de ceux-ci au travers d'autres aspects :

- satisfaction des enfants et des parents ;
- rôle éducatif mais aussi socialisation et vivre-ensemble ;
- apprentissage à la sécurité routière dans l'espace public ;
- meilleure concentration durant les cours ;
- exercice physique et lutte contre l'obésité infantile ;
- relation de confiance entre les enfants et les accompagnateurs ;
- économies engendrées dans le domaine des transports scolaires.

LES ACCOMPAGNEURS

En ce qui concerne le profil des personnes engagées, on note un changement dans le choix de celles-ci de la part de certaines communes. En effet, lorsque c'est possible, les ALE initialement engagés pour assurer cette tâche, sont de plus en plus remplacés par des gardiens de la paix et des éducateurs et/ou auxiliaires d'éducation. On note aussi, pour certains projets, la participation de certains instituteurs, professeurs et parents (notamment pour l'extrascolaire).

SOUTIEN PLUS IMPORTANT DE LA PART DU POLITIQUE

On note cette amélioration suite au choix d'engager des auxiliaires d'éducation pour assurer cette mission.

Les communes ont en effet bien compris l'importance d'avoir du personnel qualifié et expérimenté pour assurer un rôle éducatif de qualité, la constance du projet et la régularité des présences des accompagnateurs.

Les parents sont mis en confiance et inscrivent plus volontiers leurs enfants. Le rôle du coordinateur communal est

allégé puisque ce sont les écoles qui gèrent les présences/absences des accompagnateurs.

RÉSULTATS DU SECOND APPEL LANCÉ EN FÉVRIER 2017

Toutes les écoles et communes engagées en 2016 se sont réinscrites en 2017, ce qui totalise sept communes inscrites impliquant trente-trois écoles, centres sportifs et culturels et développant cinq projets de rangs vélos et une petite trentaine de projets de rangs piétons.

CONSTATS GÉNÉRAUX

On note :

- une belle implication et un bel enthousiasme des communes et des zones de police à ce projet ;
- le développement de synergies entre services communaux mais aussi avec les centres extrascolaires ;
- des liens renforcés entre les communes, ZP et écoles ;
- le développement de projets pédagogiques qui intègrent la mobilité ;
- des liens qui se tissent entre toutes les actions et appels à projets de mobilité durable proposés.

> Pour plus d'infos et pour consulter les documents de l'appel, rendez-vous sur le lien suivant :

<http://brulocalis.be/fr/Matieres/Mobilite/appel-a-projets-rangs-accompagnes/>

Plusieurs articles sur cet appel à projets ont été publiés dans le *Moniteur de la Mobilité* et de la *Sécurité Routière* ces dernières années. Voir numéros 47, 42 et 37, via le lien suivant :

<http://brulocalis.be/fr/Publications/moniteur-de-la-mobilite.html>

ACTIONS SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PRÉVENTION DANS LES ZONES DE POLICE BRUXELLOISES

Les six zones de police de la Région de Bruxelles-Capitale développent également des actions de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière à destination des écoles maternelles, primaires et/ou secondaires tous réseaux confondus. Outre des actions qui leurs sont propres, toutes participent à des campagnes d'éducation à la sécurité routière initiées par la Région de Bruxelles-Capitale. En voici un rapide résumé:

ZP 5339 Bruxelles-Capitale, Ixelles

Service: service Prévention

Responsable: Mme Chantal D'HOKER

Tél: 02 279 83 71

Fax: 02 279 83 09

polbru_prev_p@skynet.be

www.polbru.be

ACTIVITÉS:

La zone dispense des cours théoriques et pratiques relatifs à la sécurité routière.

L'apprentissage à la sécurité routière se fait via des cours théoriques et par une piste d'habilité mobile utilisée annuellement

par les écoles qui en font la demande. Cette dernière est installée dans la cour de récréation.

La zone participe à l'Opération Cartable initiée par la Région de Bruxelles-Capitale (voir page 54).

FOCUS:

La formation « apprentissage à la sécurité routière » est dispensée tous les 2 ans dans la même école.

Théorie: 1h30 de cours pour les 6 années.

Pratique: Le parc de circulation se compose de tous les éléments permettant de reproduire un carrefour et une rue en

situation réelle. Le parc est occupé par un groupe de 12 enfants pendant 1h. Uniquement si la cour de récréation est assez grande.

PUBLIC CIBLE:

Les élèves de primaire

COÛT:

Gratuit et bilingue

DISPONIBILITÉ DE LA PISTE DE

CIRCULATION:

1 piste d'habilité mobile utilisée annuellement par les écoles qui en font la demande (dans la cour de récréation).

ZP 5340 Bruxelles - Ouest (Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Ste-Agathe, Ganshoren, Koekelberg)

Service: Projet Pat Rouille

Responsable: Mme Jessica CLARES

Tél.: 02 412 68 15

jessica.clares@zpz5340.be

www.lokalepolitie.be/5340

ACTIVITÉS:

Parrainage d'écoles via le projet « Pat Rouille » qui a pour objectif de travailler sur la prévention contre la criminalité.

FOCUS:

Le projet « Pat Rouille » de la zone de police Bruxelles Ouest, est un projet regroupant plusieurs programmes :

- Participation à l'Opération Cartable (voir page 54).
- Parrainage de classes de 5 et 6ème primaire.
- Participation aux activités « Place aux enfants ».

L'objectif premier de ce projet est d'ouvrir et de maintenir le dialogue entre les plus jeunes citoyens et la police. Des sujets tels que la présentation de la police, la sécurité routière, la citoyenneté, les incivilités,

l'utilisation sécuritaire d'internet sont abordés avec les enfants.

PUBLIC CIBLE:

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année primaire.

COÛT:

Gratuit et bilingue sur inscription (et en fonction des disponibilités des parrains).

DISPONIBILITÉ DE LA PISTE DE

CIRCULATION:

1 piste fixe communale à Jette: gratuite pour les écoles jettoises (avenue de Laerbeek 100).

ZP 5341 Midi (Forest, Saint-Gilles, Anderlecht)

Service: "Proximité"

Responsables: Assistantes de

concertation: Ana BAZAN et Jamila MESBAHI

02/ 559.89.08

concertation@polbrumidi.be

www.polbrumidi.be**ACTIVITÉS:**

- Le parrainage des écoles primaires et secondaires (selon les disponibilités des effectifs)
- Participation à l'Opération Cartable (voir page 54)
- Projets à la carte à la demande des écoles et des associations de terrain

FOCUS:

Parrainage des écoles primaires et secondaires: les policiers concernés par ce projet deviennent les référents des écoles, ce qui favorise une meilleure collaboration

et une proximité immédiate entre les écoles tous réseaux confondus et la police. Cette action a pour but de travailler de manière préventive avec les jeunes et d'essayer de développer une image constructive et positive de la police.

Le parrainage des écoles primaires et secondaires se déroule en trois rencontres:

- 1^{ère} rencontre: le policier « parrain » expose, aux élèves de 6^e primaire, la structure de la police, son fonctionnement et ses missions. Après cette présentation, si des questions se posent, elles sont préparées par le professeur et ses élèves. Ces questions sont envoyées au policier qui y répond lors de la deuxième rencontre.
- 2^{ème} rencontre: elle est consacrée à la « sécurité routière ». Dans un premier temps, le policier tentera, à l'aide de panneaux de signalisation, d'exercices et de jeux interactifs, de sensibiliser les élèves au respect du code de la route et des dangers de la circulation. Cette rencontre se déroule dans les locaux de

l'école et dans la mesure du possible, la deuxième partie de cette animation se passera à la piste de circulation située à Neerpede à Anderlecht. Le trajet doit alors être assuré par l'école (transport en commun, bus scolaire, etc.). Sur cette piste, les enfants peuvent, à l'aide de vélos ou cuistax, mis à disposition par la zone de police, mettre en pratique le code de la route préalablement enseigné.

- 3^{ème} rencontre: elle consiste en une visite, organisée par le policier, d'un commissariat, ou de la brigade canine, etc. Le lieu est choisi en concertation avec les élèves et le policier.

PUBLIC CIBLE:

Les élèves de primaire et secondaire.

COÛT:

Gratuit et bilingue.

DISPONIBILITÉ DE LA PISTE DE**CIRCULATION:**

Piste de circulation fixe située à Neerpede à Anderlecht.

ZP 5342 Uccle, Watermael-Boitsfort, Auderghem

Service: Direction de Proximité

Responsables:

Uccle: Kathy DE BELVA

kathy.debelva.6289@police.be

02/563.97.36.

WB-Auderghem: Laurence GAUTHEY

dpwbadir@police5342.irisnet.be

02/563.98.00

ACTIVITÉS:

- Cours de sécurité routière: théoriques et pratiques
- Participation à la campagne Opération Cartable (voir page 54)

FOCUS:

Uccle:

- Cours de sécurité routière dans la commune d'Uccle aux élèves de 3^{ème} maternelle, 2^{ème} primaire, 4^{ème} primaire et 6^{ème} primaire.
- Cours théoriques axés sur le piéton et le cycliste (en fonction de l'âge des enfants) dispensés dans les classes.
- Cours pratiques, soit dans une cour d'école soit avec la remorque mobile.

Watermael-Boitsfort / Auderghem:

- Les cours de sécurité routière sont dispensés dans les écoles pour la commune d'Auderghem et au Centre d'Initiation à la Sécurité Routière pour la commune de Watermael-Boitsfort.

- Une seule personne s'occupe des deux communes. De ce fait, le matériel (pistes, go-kart, vélos, ...) est mis en commun.

PUBLIC CIBLE:

Uccle: Les élèves de 3^{ème} maternelle + ceux du primaire.

Watermael-Boitsfort et Auderghem: les cours sont dispensés dans l'enseignement libre et officiel tant francophone que néerlandophone, en 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} primaire.

COÛT:

Gratuit et bilingue

DISPONIBILITÉ DES PISTES DE**CIRCULATION:**

Piste fixe et piste mobile de circulation

ZP 5344 Nord (Schaerbeek, Evere, Saint-Josse-ten-Noode)

Service : Cellule éducative

Chef de service : INPP Roland AERTS

Tél.: 02 249 21 75

Fax: 02 249 21 72

E-mail: cell.ecole@polbruno.beSite internet: <http://www.polbruno.be>**ACTIVITÉS:**

- Participation à l'Opération Cartable (voir page 54)
- Formations théoriques et pratiques dispensées à l'école
- Piste vélo et d'habileté vélo
- Route éducative piétons et cyclistes
- Formation au permis de conduire théorique pour les plus de 17 ans

FOCUS:**• A l'école**

- Se déplacer en sécurité (3^{ème} maternelle)
- Approche du Code de la Route (1^{ère} et 2^{ème} primaires)

- Initiation au Code de la Route (3^{ème} et 4^{ème} primaires)
- Code de la Route (5^{ème} et 6^{ème} primaire)
- Formation et accompagnement des patrouilleurs scolaires (6^{ème} primaires)

• Aux abords de l'école

Contrôles routiers préventifs : stationnement, arrêt, ceinture de sécurité, place des enfants dans le véhicule, traversée correcte des parents et enfants (5 et 6^{ème} primaires)

• A l'extérieur

Piste d'habileté vélo et piste code de la route (4, 5 et 6^{ème} primaires)

Route éducative piétons (4, 5 et 6^{ème} primaires)

Route éducative cyclistes (5 et 6^{ème} primaires)

PUBLIC CIBLE :

Les élèves de primaire

COÛT :

Gratuit et bilingue

DISPONIBILITÉ DES PISTES DE**CIRCULATION :**

Piste vélo (3 Mat, 1^{ère} et 2^{ème} primaires) et piste d'habileté vélo (3, 4, 5 et 6^{ème} primaires)

ZP 5343 Montgomery (Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Etterbeek)

Service : service Prévention

Chef de service : M.MISSON Frédéric

Tél.: 02 788 95 06

Fax: 02 788 95 25

E-mail: frederic.misson.3704@police.be &fredmis3105@live.bewww.policemontgomery.irisnet.be**ACTIVITÉS:**

- Participation à l'Opération Cartable (voir page 54)
- Cours de sécurité routière dans les écoles qui en font la demande (avec étude globale des abords de celles-ci).
- Les écoles intéressées font une demande par mail.

FOCUS:

Une semaine par an et par commune, la piste est déployée dans des locaux communaux et les classes de 5^{ème} primaire sont invitées afin de participer à une heure de cours (20 minutes sur la piste de circulation, 20 minutes sur la piste d'habileté, 20 minutes à la borne interactive Bobby)

PUBLIC CIBLE :

Les élèves de classes primaires (et parfois maternelles)

COÛT :

Gratuit et bilingue

DISPONIBILITÉS DES PISTES DE CIRCULATION :

Piste de circulation mobile opérationnelle et piste d'habileté.

L'OPÉRATION CARTABLE : EN ROUTE POUR L'ÉCOLE, EN SÉCURITÉ TOUTE L'ANNÉE !

L'Opération Cartable a fêté ses 10 ans en octobre 2016. Menée conjointement par Bruxelles Mobilité et les zones de police bruxelloises et soutenue par la Secrétaire d'Etat à la Sécurité Routière, cette initiative a pour but de sensibiliser parents et enfants aux bons comportements à adopter afin de se rendre à l'école en toute sécurité.



QUAND ?

Cette action connaît un succès croissant depuis son lancement en 2006. La distribution des outils se déroule principalement au mois de septembre et déborde sur octobre selon les années.

POUR QUI ?

Les six zones de police bruxelloises assurent la distribution du matériel auprès des 450 écoles primaires bruxelloises.

OBJECTIF ?

Pour un enfant, les déplacements entre la maison et l'école représentent l'essentiel de ses déplacements quotidiens. Ce trajet est donc l'occasion d'adopter un bon comportement pour se rendre à l'école en toute sécurité.

COMMENT LA CAMPAGNE S'ARTICULE-T-ELLE ?

La campagne consiste en la mise à disposition des écoles d'une série de supports ludiques et illustrés qui permettent aux enseignants d'intégrer facilement le thème de la sécurité routière dans leurs cours et de manière adaptée à l'âge du public cible.

Ces supports permettent aux enfants d'appréhender cette matière par une série de jeux et des tas de bons conseils pour un cheminement sûr, quel que soit le mode de déplacement scolaire utilisé dans un contexte urbain.



Cette campagne s'adresse aussi aux parents. C'est l'occasion pour eux de reprendre conscience de leur rôle d'exemple vis-à-vis des enfants.

SPÉCIFICITÉ DE CETTE ACTION?

- A l'occasion de la campagne « Opération Cartable », plus de 145.000 calendriers, brochures de jeux et de conseils, marque-pages, lettres aux parents sont distribués aux écoliers de la Région. Les publications se concentrent sur un certain nombre

de règles d'or de la sécurité sur le chemin de l'école.

- C'est aussi l'occasion pour les parents et les enfants de rencontrer sur place les agents de la police locale qui s'occupent de la sécurité routière et de prendre connaissance des actions qu'ils mènent.
- Cette action s'adresse à la fois aux enseignants et aux élèves - principalement de 5 à 12 ans - ainsi qu'aux parents !

OUTILS

- Pour la classe : un grand calendrier qui permet aux enseignants de mentionner les événements clés de l'année, tout en rappelant régulièrement quelques règles essentielles de sécurité routière.
- Pour les élèves : un carnet de jeux et de conseils, adaptés à chaque tranche d'âge, pour leur permettre d'intégrer progressivement les bons réflexes de sécurité routière tout en s'amusant.
- Pour les parents : un marque-page, à glisser dans le journal de classe, ainsi qu'un courrier explicatif du dispositif.



L'objectif de l'Opération Cartable est de donner aux enseignants un ensemble de clés leur permettant d'intégrer facilement dans leurs cours et de manière adaptée à un public jeune, le thème de la sécurité routière ; ces supports permettent aux enfants d'appréhender cette matière par une série de jeux et de bons conseils pour un cheminement sûr, quel que soit le mode de déplacement scolaire utilisé dans un contexte urbain. Cette campagne s'adresse aussi aux parents. Ce sera l'occasion pour eux de reprendre conscience de leur rôle nécessaire d'exemple à l'égard des enfants. L'Opération Cartable est également une occasion particulière pour les zones de police d'avoir des contacts privilégiés avec les écoles et les élèves en vue de mieux leur faire comprendre le métier de policier.

Ana BAZAN et Jamila MESBAHI -
Assistantes de Concertation / Service
Proximité - Police locale - Zone Midi

> Pour plus d'informations concernant l'opération cartable et les outils, rendez-vous sur le site de Bruxelles Mobilité :

<http://www.bruxellesmobilité.irisnet.be/partners/ecoles/operation-cartable>

- Pour les enseignants: un feuillet informatif, qui reprend une présentation des outils et des projets en matière de sécurité routière ainsi que les activités des zones de police.

HISTORIQUE

L'Opération Cartable est au départ une initiative de la zone de police Montgomery. Par la suite, il a été convenu de la mettre en commun, au profit de toutes les zones de police à la rentrée scolaire d'où le nom «Opération Cartable». Les policiers profitent du début de l'année scolaire pour prendre contact avec les écoles et

leur présenter les activités en matière d'éducation à la sécurité routière de leur zone respective. Le calendrier de l'Opération cartable étant considéré comme un vecteur de communication à la rentrée scolaire, il incombait dès lors à toutes les zones sur le territoire de la Région d'assurer sa distribution. Au fil du temps et des idées, de nouveaux outils ludo-éducatifs ont été créés et se sont ajoutés au calendrier, à savoir le marque-pages et la brochure de jeux et conseils.



Dans le cadre de la campagne visibilité au sein de laquelle l'Opération Cartable occupe une place importante, un autre projet subsidié par la Secrétaire d'Etat en charge de la sécurité routière, Bianca Debaets, verra le jour au second semestre 2017. Ce projet se nomme Silhouette et se déroulera de septembre à décembre 2017. Il sera à destination des écoles de la Région de Bruxelles-Capitale tous réseaux confondus. Il vise la réalisation par les élèves, eux-mêmes encadrés par des artistes du Festival de l'Enfance et la Jeunesse (voir p. 61), de silhouettes en « dur ». Ces silhouettes seront notamment créées avec de la peinture fluo et seront placées en aval des passages pour piétons pendant la période des journées plus sombres.

Elles auront pour objectifs de :

- Sensibiliser les automobilistes à la présence des écoles et des entrées et sorties d'enfants aux abords des écoles.
- Sensibiliser les enfants/parents à l'importance d'être visible sur la voie publique.

La campagne de placement des silhouettes démarrera en novembre et durera un mois. Trois écoles seront sélectionnées pour la réalisation des silhouettes avec leurs élèves. Ces écoles placeront les silhouettes en aval de leur passage pour piéton aux heures d'entrées et sorties des élèves pendant une semaine. Chacune de ces 3 écoles devra trouver une nouvelle école pour accueillir les silhouettes pendant une semaine et ainsi de suite pendant un total de quatre semaines.

> Plus d'infos :

Julie GODART – GoodPlanet
+32 (0)2 893 08 11
j.godart@goodplanet.be

LA CHARTE SAVE EN QUELQUES MOTS ...

L'association PEVR (Parents d'enfants victimes de la route) a mis en place l'action SAVE et la Charte SAVE. L'association PEVR, dirigée par Monsieur Koen Van Wouterghem, a plusieurs missions :

- aider, accompagner et soutenir les familles ayant perdu un enfant suite à un accident de la route ;
- améliorer l'accueil et l'accompagnement des familles de victimes de la route ;
- combattre l'insécurité routière.

SAVE signifie « Sauvons la Vie de nos Enfants ».

L'action SAVE se décline de différentes façons :

- Les panneaux commémoratifs et préventifs SAVE ;
- Les autocollants commémoratifs et préventifs SAVE ;
- La charte SAVE pour particuliers ;
- La charte SAVE Villes & Communes ;

La Charte SAVE Villes et Communes n'est pas une déclaration d'intention. Elle comporte sept objectifs avec un réel engagement de la part de la commune et de la police locale. Une coordinatrice de projet fournit une brochure d'information aux communes désireuses d'en savoir plus.

Lorsque le label SAVE est attribué à une commune, il court sur deux années civiles. Ce label SAVE coûte très peu à la commune (0,01 €/hab.), il s'agit là d'une contribution symbolique.

> Pour plus d'infos :

<http://save.pevr.be/charte-save-villes-communes/>



SAVE

“SAUVONS
LA VIE DE
NOS ENFANTS.
CHAQUE
ENFANT QUI
MEURT SUR LA
ROUTE, EST UN
DE TROP”

LES ACTIONS DES COMMUNES

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale mettent en œuvre de nombreuses actions en faveur de la mobilité scolaire et de la sécurité routière. Nous avons interrogé l'ensemble des communes via leurs services Mobilité, Prévention et Gardiens de la paix.

Régulièrement, durant l'année, ces services travaillent de manière transversale, mais également avec leur zone de police respective afin de sensibiliser parents, enseignants et enfants en vue de favoriser une mobilité durable et en toute sécurité. Ces différentes actions coordonnées peuvent être de différentes natures, à destination des écoles tous niveaux confondus et ce, qu'elles soient en plan de déplacements scolaires ou non. En voici un aperçu non exhaustif ainsi que la présentation pour chaque cas d'une ou deux bonnes pratiques.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

o La participation à l'Opération Cartable en septembre (voir page 54):

- 9 communes sur 19 y participent activement, principalement via les services Prévention et Gardiens de la paix.
- Toujours en collaboration étroite avec la zone de police concernée.
- Bonne pratique: à Uccle, chaque année, 20 écoles tous réseaux confondus sont sensibilisées par les gardiens de la paix en collaboration avec la zone de police. En 2016, cette action a été couplée avec une opération visibilité en octobre.

o Interventions durant la Semaine de la Mobilité (du 16 au 22 septembre):

- L'ensemble des services Mobilité, Prévention et des Gardiens de la paix participent à la Semaine de la Mobilité avec une implication à des degrés divers.
- Bonnes pratiques:
 - à Evere, les services Prévention et Mobilité organisent des distributions de flyers aux abords des écoles afin de rappeler les règles de sécurité routière. De surcroît, le service Mobilité

apporte un soutien aux actions menées par les écoles en matière d'encadrement vélo via les bikers qui composent le pool cycliste communal (voir page 42).

- à Jette, le service Prévention prête la piste d'habileté au vélo aux écoles; organise le gravage de vélos lors du Dimanche sans Voiture et ouvre le parc de circulation durant la semaine avec un focus sur le thème de la mobilité douce.

o Sensibilisation des parents:

- 13 communes sur 19 organisent des actions de sensibilisation à destination des parents via les Gardiens de la paix et les surveillants habilités.
- En collaboration avec les zones de police, soit sur initiative, soit en soutien d'une campagne ou d'une action de répression.
- Bonnes pratiques:
 - à Forest, cette sensibilisation passe par la distribution régulière de flyers apposés sur les pare-brise des voitures en infraction.
 - à la Ville de Bruxelles, les parents sont sensibilisés aux règles de sécurité routière dans le cadre des rondes aux alentours des écoles et lors des campagnes spécifiques.
 - à Koekelberg: sensibilisation des parents et autres automobilistes à l'utilisation correcte de la voie publique par les gardiens de la paix aux entrées et sorties d'écoles.

Et bien d'autres actions, telles que:

o La sensibilisation des enfants au code de la route.

- o Des journées ou campagnes de sensibilisation au stationnement gênant.
- o Une campagne annuelle de visibilité « Hiver = prudence » pour les écoliers et les automobilistes (Jette).
- o Des actions de sensibilisation des cyclistes au respect du code de la route.
- o Des actions « respect de la vitesse autorisée » aux abords des écoles soit en concordance avec les campagnes régionales en la matière soit sur initiative communale.
- o Le développement d'une animation de sensibilisation à la traversée des voies de tram pour les 3^{ème} et 4^{ème} secondaire en 2016-2017 (Woluwe-Saint-Pierre).

DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ET D'AMÉNAGEMENTS

o Mise en place de zones de Kiss & Ride aux abords des écoles:

- Plus de la moitié des communes via les services Mobilité, Travaux Publics (ou Voirie) et Prévention collaborent à la création de zones de Kiss & Ride.
- Bonnes pratiques:
 - à la Ville de Bruxelles, il existe un projet « focus écoles » en collaboration avec l'Instruction publique et la police. Par périmètre de zone de police, des réunions sont organisées avec l'Instruction publique, le commissaire de police de la zone, l'Evaluation Interne de BRAVVO (service Prévention de la Ville de Bruxelles), le coordinateur du service de Gardiens de la paix et les responsables des établissements scolaires. Un bilan des problématiques est dressé



et en fonction de celui-ci, sont décidés un déploiement ou un réaménagement de la présence des gardiens de la paix et/ou de la police et ou des sollicitations de la voirie pour des travaux d'aménagement comme, par exemple, l'installation du Kiss & Ride. 30 établissements sont actuellement concernés. Les gardiens de la paix effectuent des rondes entre quelques établissements ou assurent une présence fixe avec sécurisation avec un panneau C3 d'un ou de plusieurs passages piétons. Des campagnes de sensibilisation en collaboration avec la police sont également organisées (environ dix par an) avec 15 jours de distribution de flyers par les gardiens de la paix et ensuite, une phase répressive de la police pendant 15 jours.

- à Woluwe-Saint-Pierre: En 2016, une zone Kiss & Ride a été aménagée dans un endroit stratégique regroupant plusieurs écoles (quartier Joli-Bois). Dès avant la réalisation concrète

du Kiss & Ride, les gardiens de la paix, en collaboration avec la police et les directions des écoles concernées, ont sensibilisé les parents à l'aide d'un dispositif temporaire (cônes de signalisation).

annuellement une cérémonie de remise des brevets cyclistes.

- à Schaerbeek: une subvention annuelle de la commune d'un montant de 3000 euros est accordée à Pro Velo pour mettre en oeuvre des Brevets du Cycliste dans les écoles.

SOUTIEN À L'ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS SCOLAIRES

o Aide au passage du Brevet du Cycliste (pour plus d'infos, voir page 41):

- Plus de la moitié des communes de la Région de Bruxelles-Capitale apportent un soutien aux écoles via leurs pools cyclistes.
- Collaboration avec Pro Velo et soutien des zones de police.
- Bonnes pratiques:

- à la Ville de Bruxelles, les écoles en plans de déplacements scolaires ont la possibilité de faire appel à Pro Velo pour des cours de vélo éducation subsidiés par la Ville et gérés par la cellule Mobilité. Cette dernière organise

o Présence aux traversées piétonnes durant les heures d'entrée et de sortie des écoles:

- 18 des 19 communes, via leurs services Prévention et Gardiens de la paix, assurent une présence quotidienne aux abords d'un maximum d'écoles.
- Cette surveillance est assurée par les gardiens de la paix, des surveillants habilités ou des ALE.

> Plus d'infos:

L'ensemble des informations récoltées et des coordonnées des services Prévention et Gardien de la paix des 19 communes sont disponibles sur demande auprès de Brulocalis.

INITIATIVES DES ÉCOLES SANS SUBSIDE OU PARTICIPATION À UN APPEL À PROJETS

“NOUS TENONS ÉGALEMENT À SALUER LE DYNAMISME DE CERTAINES ÉCOLES QUI N’ONT PAS ATTENDU LA MISE EN PLACE DES PDS POUR SE LANCER SEULES DANS LA PROMOTION DES MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE.”

Nous tenons également à saluer le dynamisme de certaines écoles qui n’ont pas attendu la mise en place des PDS pour se lancer seules dans la promotion des modes alternatifs à la voiture. Beaucoup d’initiatives existent au sein des établissements scolaires (Institut de l’Assomption, écoles communales de Saint-Gilles, école Aurore à Jette, Athénée Royal René Cartigny, école Don Bosco à Woluwe Saint Pierre et bien d’autres) sans qu’elles ne soient communiquées ou intégrées dans un plan d’actions large en vue d’une mobilité durable. Que ce soit un parking vélo déjà existant, des rangs à pied, une flotte de vélos pour se

rendre à la piscine, une formation de patrouilleurs scolaires, un Kiss and Ride, un voyage scolaire à vélo, des sessions de réparation des vélos dans la section technique de mécanique, des vieux vélos retapés ou un parcours vélo dans la commune une fois par an (à Woluwe et Berchem, par exemple).

Nous ne pouvons évidemment pas les passer toutes en revue. Mais une fois l’école inscrite en PDS, toutes ces activités sont listées dans un tableau inséré dans le diagnostic de chaque école.

A titre d’information, voici l’exemple de celui de Saint-Joseph Boondael d’Ixelles :

ACTION RÉALISÉE	DATE
COMMUNICATION / INFORMATION	
Semaine de la mobilité	Chaque année
Journée CO2 léger de la campagne Effet de jeunes contre effet de serre	Chaque année
A l’inscription: demande aux parents de prendre un abonnement Stib	Chaque année
Critère d’inscription: 70% des domiciles des élèves doivent se trouver dans un rayon de 30 min à pied autour de l’école	Chaque année
SENSIBILISATION / EDUCATION	
Participation à des journées de sensibilisation sur le développement durable via la commune d’Ixelles	Tous les 2, 3 ans
Sensibilisation au respect de l’emplacement du bus scolaire via l’affichage de flyer sur les voitures garées sur l’emplacement	2003 ou 2005
ORGANISATION DE TRANSPORT	
Rang à vélo	2002 – 2003 - 2004
Transports publics sont toujours utilisés lors des sorties scolaires	Toute l’année
INFRASTRUCTURE	
Parking vélo pour parents – 6 places - (hors enceinte de l’école mais sur le territoire de la paroisse) – avenue des Grenadiers	
Stationnement des vélos le long du muret de la ruelle (dans l’enceinte de l’école) - chaussée de Boondael	

TÉMOIGNAGES D'AUTRES ASSOCIATIONS

De nombreuses associations sont actives dans le domaine de la mobilité scolaire et proposent différents outils (animations clé sur porte ou personnalisées, outils pédagogiques, formations aux enseignants, etc.). Le présent cahier ne pourrait en dresser une liste exhaustive tant elles sont multiples et renouvellent sans cesse leurs actions. Nous avons néanmoins sélectionné trois associations qui collaborent avec les écoles en PDS lors de la réalisation de certaines activités issues de leurs plans d'actions.

FESTIVAL DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (FIEJ)

**Sensibiliser à la mobilité par les arts plastiques-
Projet ouvert aux écoles maternelles, primaires et secondaires.**

Depuis quelques années, à l'occasion de la Semaine de la Mobilité, fleurissent ici et là aux abords d'écoles bruxelloises des signalétiques originales créées par les enfants eux-mêmes. Il s'agit de réalisations du Festival de l'Enfance, avec le soutien de Bruxelles Mobilité.

Dès 2005, des élèves de plusieurs écoles ixelloises ont produit ensemble des balises pour les rangs à pied qui s'organisent autour de la Place du Châtelain; en 2008 et 2009, des écoliers de Molenbeek ont décoré de vastes fresques les grilles entourant leurs écoles et, en 2010 d'autres ont dressé à Evere un totem incitant les automobilistes à la prudence. En 2014, 6 écoles ont été subsidiées pour réaliser des fresques, totems ou de silhouettes pour rendre les abords de leur école plus visible sur la voie publique, sensibiliser les automobilistes au respect du code de la route et à ralentir à l'approche des établissements scolaires.

Au fil des ans, le projet a fait boule de neige. De nouvelles écoles souhaitent y participer, d'autant qu'il s'avère qu'outre son rôle éducatif, il apporte une solution inventive à une nécessité parfois cruciale; celle de rendre plus visible la présence d'un établissement scolaire dans un environnement où il n'est pas aisément repérable par les automobilistes. Désormais, lorsque les associations COREN et GoodPlanet, qui encadrent les PDS bruxellois, constatent un problème de cet ordre, elles suggèrent aux écoles francophones⁴ de prendre contact avec le Festival de l'Enfance pour trouver la formule la mieux adaptée à leurs besoins.

Le FIEJ collabore avec Bruxelles Mobilité et les Asbl GoodPlanet et COREN, chargées des PDS pour co-construire avec les directions d'écoles et les enseignants des projets visant un triple objectif :

- Sensibiliser les élèves aux différents enjeux d'une mobilité responsable, stimuler leur réflexion et valoriser leur expression à ce propos, par le biais de création de signalétiques en complicité avec des artistes.
- Interpeller les parents ainsi que le voisinage et les inciter à davantage de sens civique en matière de mobilité .
- Rendre visible aux yeux des usagers de la route la présence d'un établissement scolaire, dans un environnement où il n'apparaît pas d'évidence.

Quelle méthodologie est privilégiée ?

Le FIEJ travaille en co-construction. Notre équipe veille à impliquer les enfants dans le processus. Nous adaptons nos propositions et le processus à l'âge des élèves.

Par le biais de l'art, les classes se mettent en projet et les enfants font le pont entre les différents apprentissages autour de la mobilité: code de la route, comment circuler en ville, rêver au monde de demain plus respectueux, réfléchir au vivre ensemble, se positionner en tant que citoyen, avoir un regard sur l'environnement, etc...

L'œuvre est un travail collectif. Une évaluation avec les enfants et les enseignants a lieu en fin de projet.

Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

Si vous êtes inscrits dans un PDS et que vous avez reçu (ou allez recevoir) votre subside régional :



> Interview
d'Agnès BERKÈS,
du FIEJ



^{4/} Pour les écoles néerlandophones, c'est l'association Beeldenstorm (02/523.43.50) qui remplit ce rôle.



1



2



3



4



5

- Première rencontre : l'équipe du FIEJ se déplace et est à votre écoute. L'objectif est de déterminer les attentes, les envies de l'équipe pédagogique, d'avoir une réflexion sur la pertinence des choix à faire et du projet à réaliser. Le FIEJ vous présente les différentes possibilités.
- L'école confirme sa collaboration. Une charte est signée afin de préciser l'engagement et le rôle de chaque partenaire. Le FIEJ prend contact avec son équipe artistique pour faire émerger des propositions.
- Deuxième rencontre : l'artiste, le FIEJ, la direction et les enseignants se réunissent pour préciser le projet.
- Le FIEJ et l'artiste recherchent les matériaux nécessaires et établissent un devis plus précis. Les heures

d'animations sont précisées en fonction des possibilités de l'école, du nombre d'enfants, du budget alloué au projet.

- Le calendrier se définit ensemble et le projet se lance !

Quels projets sont possibles ?

Une demande de réalisation de livres illustrés, de films d'animations, de confection de jeux est aussi notre domaine de prédilection. Les techniques sont multiples : peinture, dessin 2D, 3D, travail avec le corps, les objets, la récup, ...

Plusieurs possibilités s'ouvrent aux écoles : entourés d'une équipe de professionnels, aux compétences diverses, nous relevons les défis avec les établissements scolaires ! Selon la technique choisie par l'équipe pédagogique et le nombre de participants, le

travail peut être photographié, digitalisé puis imprimé ou bien une peinture, une sculpture est vernie et installée. Animations en classe, mises en projet chez les enseignants (avec support pédagogique) ou encore formation d'une équipe au sein de l'école, cela sera défini avec vous !

Notons qu'il est aussi possible de travailler sur ce type de projets hors PDS.

> Pour en savoir plus :

www.festivaldelenfance.be

Un article consacré au soutien à la mobilité de la part du Festival de l'Enfance a été publié dans le *Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité Routière*, numéro 42, printemps 2015, page 7. Consultable via ce lien : <http://brulocalis.be/fr/Publications/moniteur-de-la-mobilite.html>

- 1/ 2015 - Ecole La Futaie
- 2/ 2015 - Centre Pédagogique du Parc Astrid
- 3/ 2016 - Ecole Fondamentale Notre Dame de Lourdes
- 4/ 2016 - Ecole Maternelle Les Rainettes
- 5/ 2016 - Ecole maternelle Léopold 1^{er}

EMPREINTES

L'asbl Empreintes est à la fois une organisation de jeunesse agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'animatrice du CRIE de Namur (Centre régional d'initiation à l'environnement de Namur).

Empreintes inscrit son action dans l'éducation relative à l'environnement et propose aux enfants, adolescents, jeunes adultes, publics précarisés et à tous ceux qui travaillent avec eux, des animations, des formations, des outils pédagogiques, des occasions de faire des expériences nouvelles et de découvrir comment devenir davantage acteur de leur environnement.

Son équipe a développé une compétence particulière autour des thématiques de l'empreinte écologique, de l'énergie, **de la mobilité**, du bruit et de la nature en ville. L'association intervient partout en Wallonie et à Bruxelles.

Ses activités se structurent autour de cinq axes :

- Jeune et acteur de son environnement (15-25 ans)
- A la découverte de l'environnement (Extra-scolaire)
- Tous acteurs de son environnement (publics précarisés)
- Acteurs d'ERE : outiller les animateurs et les enseignants
- A l'école des éco-citoyens

En matière de mobilité, l'asbl Empreintes propose aux écoles de nombreuses animations, des outils pédagogiques en prêt (les jeux Optimove pour les classes de secondaire ou Optimove junior pour le primaire) ou des formations à destination des enseignants de fin de primaire, début de secondaire ou d'enseignement spécialisé.

A titre d'exemple, voici un aperçu d'animations scolaires à destination des élèves du primaire :

L'ÉCOLE AU BOUT DES PIEDS

Avec la collaboration de la commune, les élèves d'une classe vont identifier et sécuriser des itinéraires piétons qui mènent à l'école. Ce projet impliquera également les enseignants, les parents et l'ensemble des élèves de l'école.

- **Optimove** : Ce jeu de stratégie et de coopération permet d'aborder de façon ludique, les questions de sécurité routière, de mobilité et d'environnement.
- **De fils en fils** : A l'aide d'une carte et de fils de laine, la classe se transforme en bureau d'études et analyse les déplacements de chacun. Des itinéraires piétons sont repérés.
- **En marche sur les itinéraires** : Les participants parcourent les itinéraires identifiés pour les analyser. Ils apprennent à se déplacer sur la voie publique en sécurité.
- **Rencontre citoyenne** : Après l'analyse et l'observation des étapes précédentes, une rencontre avec la commune est organisée pour envisager des adaptations.
- **Tous à pied!** Les élèves de la classe font découvrir les itinéraires aux autres élèves.
- **Défi piéton** : L'ensemble de l'école teste les itinéraires durant deux semaines.
- **Évaluation** : Identification des réussites, des difficultés, des pistes d'améliorations...

Public : 10/12 ans

Lieu : À l'école

AUTOUR DE L'ÉCOLE (MOBILITÉ - DÉCOUVERTE DU QUARTIER)

Les élèves découvrent ou redécouvrent cet environnement immédiat au travers d'activités d'observations. Ils confrontent leurs représentations de l'espace à la réalité (des plus réalistes aux plus utopiques), ils en examinent le bâti, la mobilité, la nature...

Au terme d'un parcours de quatre demi-journées, le musée de leurs explorations est présenté aux autres classes de l'école.

- **À la découverte du quartier** : Exploration des connaissances et des représentations des élèves – réalisation d'une maquette du quartier – temps de découverte du quartier sur le terrain (activités sensorielles).
- **Notre quartier à la loupe** : Observations sur le terrain des différentes dimensions



du quartier – passage de la 3D à la 2D – initiation à la lecture et à la confection de cartes.

- **Notre carte du quartier** : Confection d'une éco-carte – découverte et analyse des différentes composantes du quartier.
- **Mon souhait pour le quartier** : Observations sur le terrain des différentes dimensions du quartier – passage de la 3D à la 2D – initiation à la lecture et à la confection de cartes.
- **Visitez notre musée du quartier** : Evaluation du dispositif – retour sur les représentations des élèves – création d'une présentation enrichie du quartier (musée).

Public : 10/12 ans

Lieu : À l'école

Empreintes est aussi l'animatrice de la campagne européenne «Trafic Snake Game» pour la Wallonie et Bruxelles (francophone) mieux connue en français sous le nom «Emile le Serpent Mobile» (voir page 26).

> **Pour en savoir plus :**

<http://www.empreintes.be>





SENTIERS.BE

L'association Sentiers.be s'investit dans la promotion et la défense des chemins et sentiers pour les usagers non-motorisés dans le cadre des loisirs et des déplacements quotidiens. Elle œuvre au maintien et au développement d'un réseau adapté aux déplacements doux reliant les villes, villages, quartiers et centres d'intérêt collectif. Enfin, elle sensibilise à une gestion durable des petites voies publiques garantissant leurs rôles environnemental, social, économique et patrimonial.

Les actions de Sentiers.be :

- **Info-conseil** : via son site web, son expertise de terrain et ses actions de sensibilisation et d'information, l'asbl apporte un éclairage précis, complet et vulgarisé sur la thématique des chemins et sentiers publics.
- **Conférences-débats** et présentations didactiques sur les enjeux du redéploiement d'un réseau de chemins et sentiers pour la mobilité douce.
- **Inventaires** et états des lieux des chemins et sentiers; inventaires participatifs.
- **Concertation et participation; Conseils et lobby.**
- Répertoire des **groupes sentiers locaux.**
- **Conception et promotion de réseaux** de mobilité douce dans le cadre de la mobilité quotidienne ou des loisirs. L'asbl conçoit aussi signalétiques et balisages dans

le cadre de réseaux de mobilité ou de promenades touristiques.

- **Projets pédagogiques** : essentiellement destinés aux écoles primaires, avec les chemins et les sentiers comme axe central. Projets sur la biodiversité et la mobilité douce, de préférence annuels mais adaptables à des projets plus ponctuels, visant la participation et l'implication d'un maximum d'intervenants (enfants, enseignants, direction, parents, administrations communales...).

Sur la thématique de la biodiversité, l'appel à projets «**Chemins au naturel**» propose aux classes de la 3e à la 6e primaire d'adopter un chemin pour y réaliser aménagements, semis et plantations. Dans ce cadre, une série d'outils sont proposés: deux animations pour faire découvrir le chemin au groupe d'enfants et les initier au concept de biodiversité.

Sur le thème de la mobilité, le projet «**Les chemins de l'écolier**» (classes de la 4e à la 6e primaire) vise à ce que la marche à pied soit réenvisagée comme une solution aux problèmes de mobilité scolaire, et permet la mise en place d'une dynamique d'école afin que plus d'élèves osent se rendre à pied à l'école: classe ambassadrice, comité de suivi, animations (mobilité, sécurité routière axée piétons, lecture de cartes etc.), mise en place de solutions adaptées à l'école.

L'appel à projets «**Rendez-vous sur les sentiers**» est ouvert à tous: citoyens, communes,



associations, comités, PCDN, Parcs Naturels... Il permet à des habitants et des communes qui s'impliquent sur le terrain au bénéfice de l'intérêt général, via une remise en état, une découverte, un moment insolite sur les petites voies.

> **Plus d'infos :**

<http://www.sentiers.be>

Interview de Gaëlle CASSOTH qui présente quelques exemples concrets réalisés en Région bruxelloise

Sentiers.be souhaitait proposer le projet à différentes écoles primaires (3e à la 6e primaire), réparties sur des communes différentes de la Région bruxelloise de manière à aménager chacune une voie lente différente. Deux écoles ont été sélectionnées par Bruxelles Mobilité. Sentiers.be a réalisé une visite de terrain afin d'étudier la faisabilité de réaliser le projet sur les voies lentes existantes et de mesurer la motivation de l'équipe pédagogique. La condition primordiale résidait dans le fait que ces voies lentes doivent se situer à proximité des écoles afin de réduire le temps de déplacement et surtout de favoriser un « travail » continu et suivi des enfants et de leurs instituteurs sur le terrain.

L'école du Verrewinkel à Uccle :

Sentiers.be a travaillé avec les deux classes de 5e primaire, soit 42 élèves. Le comité de suivi était composé des deux instituteurs, de la directrice, des deux agents de police (team école), d'un membre du service Mobilité et d'un membre du service Technique Voirie de l'administration communale.

Deux autres personnes sont venues se rajouter à ce comité de suivi, il s'agit du garde forestier de la zone du Verrewinkel, de Bruxelles Environnement, et de l'Échevin des Travaux, de la Mobilité et du Stationnement. Les élèves ont été des partenaires actifs dans ce projet, ils étaient les ambassadeurs pour leur école, ils ont été à la rencontre des autres enfants, de riverains et du personnel enseignant afin de « pousser » à l'utilisation d'autres itinéraires. Les résultats du projet ont été utiles à l'ensemble de l'école (219 élèves en primaire et 141 élèves en maternelle).

Le projet n'est pas encore totalement finalisé à ce jour, des solutions doivent encore voir le jour. Un suivi (contacts téléphoniques et emails) est prévu.

Pour l'école libre Saint-Hubert

à Auderghem, l'ASBL a travaillé avec la classe de 4e primaire, soit 25 élèves. Le comité de suivi était composé de l'institutrice, du directeur, de l'éco-conseillère du service Environnement, du Géomètre-Expert et de l'Échevin de l'Espace public, Propreté, Mobilité et prévention de l'administration communale. Afin de réaliser les divers aménagements, le service Plan Vert a aussi été sollicité. Les élèves ont été des partenaires actifs dans ce projet, ils étaient les ambassadeurs pour leur école. Ils sont allés à la rencontre des autres enfants, de riverains et du personnel enseignant afin de « pousser » à l'utilisation d'autres itinéraires.

Des solutions, des changements ont été testés et mis en place. Un nouvel itinéraire reliant les deux implantations a été aménagé pour favoriser la biodiversité. Ainsi les élèves de 4e primaire avec l'aide de leur institutrice et des ouvriers communaux ont planté des arbres fruitiers, des petits fruitiers (groseilliers). Ils ont placé des nichoirs, réalisé un hôtel à insectes, un bac à fleurs pour planter des fleurs indigènes, mellifères. Lors de la fête de l'école, les enseignants des deux implantations ont été invités à emprunter cet itinéraire pour passer d'une école à l'autre.

En fin d'année scolaire, les parents sont venus voir les réalisations des enfants et emprunter le chemin avec eux. Le souhait des enfants et de l'école est de faire en sorte que l'ensemble des enseignants utilisent cet itinéraire à la place des rues motorisées. Il y fait plus calme, l'air est moins pollué, ils entendent mieux les indications de leurs institutrices et ils n'ont que deux traversées de rues à faire. Le projet a apporté un réel bénéfice à l'ensemble de l'école et au corps enseignant, environ 400 élèves pour le primaire (pour les deux implantations) et une trentaine d'adultes.

PARTIE III :

Et ailleurs ?

FLANDRE

En Flandre, trois associations sont actives dans ce secteur : l'asbl 'Mobiel21', le mouvement 'Voetgangersbeweging' (Octopus) et l'institut 'IMOB' (Route2School). En ce moment, l'initiative Route2School mène un projet en Flandre Occidentale.



Le projet 'Verkeersouders' de la VSV tente de mettre sur pied des campagnes de sensibilisation afin de stimuler les actions, telles que :

- les rangs accompagnés pour cyclistes et piétons
- les problèmes de stationnement
- le contrôle des vélos

> Meer info :

- VSV : <https://www.verkeeropschool.be/>
- Mobiel 21 : <http://www.mobiel21.be/nl/content/bambinibox>
- Octopus : <http://voetgangersbeweging.be/werking/octopusplan/>
- IMOB : <http://www.uhasselt.be/imob>

WALLONIE

Interview d'Anne-Valérie de Barba chargée de projet Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) en milieu scolaire - Service public de Wallonie (DGO2).



> Anne-Valérie
DE BARBA

En termes de mobilité scolaire, pouvez-vous nous dire ce que la Wallonie propose aux établissements scolaires? Quels sont les outils?

Nous proposons:

- Une formation à destination des membres de l'équipe pédagogique des établissements scolaires de l'enseignement fondamental.
- Une offre de matériel pédagogique⁵, soit en téléchargement gratuit sur notre portail mobilité, soit en version imprimée, soit en prêt.
 - Exemples de documents imprimés: BD Mobulot, « Passeport mobilité », brochures pour les parents « Guide pour les parents », « En sécurité sur le chemin de l'école »...
 - Exemples de matériel en prêt: valise pédagogique⁶, jeux Optimove.
- Un répertoire des animations EMSR organisées par des associations en Wallonie⁸.
- L'accompagnement des écoles qui disposent d'un référent EMSR formé par la cellule EMSR du SPW et qui souhaitent développer un projet dans leur école.
- Chaque année, un appel à projets est lancé vers les communes et les associations qui souhaitent développer un projet d'éducation à la sécurité routière. Un jury est alors constitué. Les écoles bénéficient d'animations gratuites via cet appel à projets. En 2015, grâce à celui-ci, la Wallonie a soutenu 22 projets et 23 projets en 2016.
- Nous apportons un soutien aux écoles qui réalisent un diagnostic mobilité (notamment dans le cadre des plans communaux de mobilité qui doivent prendre en compte la mobilité scolaire).

5/ Voir sur le portail mobilité : <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/services-et-solutions/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/enseigner-lemsr/outils-pedagogiques.html>

6/ Voir : <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/services-et-solutions/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/enseigner-lemsr/la-valise.html>

7/ Voir : <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/services-et-solutions/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/enseigner-lemsr/animations-scolaires.html>



Pour ce faire, avec qui travaillez-vous (associations, zones de police, communes, etc.) ?

Notre public-cible est, par les missions qui nous ont été attribuées par la Wallonie après la 6^e réforme de l'Etat, le public scolaire de l'enseignement obligatoire. Les écoles sont donc nos partenaires privilégiés.

Nous travaillons aussi avec les publics relais donc, avec tout organisme qui travaille en EMSR dans les écoles. C'est pourquoi, via notre appel à projets annuel, nous soutenons et travaillons avec les associations et communes. De plus, comme notre cellule EMSR appartient à une direction qui gère les plans communaux de mobilité et forme les conseillers en mobilité, les Cem et communes nous permettent d'entrer en contact plus facilement avec les écoles.

Pour ce qui concerne les polices, nous préparons un répertoire de toutes les animations proposées aux écoles par les services des polices locales. Enfin, la Région wallonne a décidé de soutenir les provinces dans leur travail d'éducation et de prévention en sécurité routière, en particulier vers les écoles. C'est pourquoi, les provinces sont devenues depuis fin 2016 un autre partenaire privilégié.

Pourriez-vous également nous parler de la formation EMSR ? En quoi consiste-t-elle ? Quel est le public cible ?

Le public-cible : les membres de l'équipe pédagogique des écoles fondamentales situées en Wallonie (directeurs, enseignants, éducateurs).

La formation consiste en une journée durant laquelle nous invitons les enseignants à réfléchir à ce qu'est l'EMSR, quel projet ils pourraient lancer dans leur école. Nous leur présentons aussi des outils pédagogiques, des bonnes pratiques, des partenaires potentiels pour leurs projets. Bref, nous leur présentons un maximum de ressources possibles pour leur école. Nous insistons bien évidemment sur l'aide que le SPW peut leur apporter.

Combien d'écoles et d'élèves/écoliers sont concernés ?

Actuellement, 86 référents ont été formés.

> Plus d'infos:

Direction de la Planification
de la Mobilité (DO211)
<http://mobilite.wallonie.be>

“NOUS
PROPOSONS
UNE OFFRE
DE MATÉRIEL
PÉDAGOGIQUE,
SOIT EN
TÉLÉCHARGEMENT
GRATUIT SUR
NOTRE PORTAIL
MOBILITÉ, SOIT
EN VERSION
IMPRIMÉE, SOIT
EN PRÊT”



Cahier du Moniteur
de la **Mobilité** & de la
Sécurité Routière

SEPTEMBRE 2017



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRULOCALIS
ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES